



POST TENEBRAS LUX

**COMMISSION DE GESTION
DU
POUVOIR JUDICIAIRE**

**COMPTE RENDU
DE L'ACTIVITÉ DES TRIBUNAUX
EN 1998**

* * *

Avril 1999

TABLE DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
1.1	Les magistrats et les collaborateurs	3
1.1.1.	Les magistrats	3
1.1.1.1.	Les magistrats de carrière	3
1.1.1.2.	Les autres magistrats (juges prud'hommes non compris)	3
1.1.1.3.	Les juges prud'hommes	3
1.1.2.	Les collaborateurs	3
1.1.3.	Les avocats	4
1.1.4.	Suivi des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs de la justice	4
1.2	BUDGET	4
1.2.1.	Le budget de fonctionnement	4
1.2.1.1.	Les charges	4
1.2.1.2.	Les revenus	5
	a) Les émoluments	5
	b) Les confiscations	5
1.2.1.3.	Commentaire	5
1.2.2.	Le budget d'investissement	5
1.3.	ACTIVITÉS DES SERVICES CENTRAUX	6
1.3.1.	Compte rendu de l'activité de la direction des systèmes d'information en 1998	6
1.3.2.	Le service de caisse et comptabilité	6
1.3.3.	L'assistance juridique	6
1.3.4.	Le contentieux	7
1.3.5.	La documentation juridique, les bibliothèques et l'archivage	7
1.3.6.	Les pièces à conviction	7
1.3.7.	Le Conseiller en criminalistique auprès des Tribunaux	8
1.3.8.	Les photocopies	8
1.3.9.	Les loges d'accueil	8
2.	ACTIVITÉS DES JURIDICTIONS	8
2.1.	Approche globale - Civil, Pénal, Administratif	8
2.1.1.	Statistiques annuelles de l'activité des tribunaux en 1998	8
2.1.2.	Statistiques globales du domaine pénal	8
2.1.3.	Statistiques globales du domaine civil	9
2.1.4.	Statistiques globales du domaine administratif	9
2.1.5.	Statistiques globales divers et assistance juridique	9
2.2.	APPROCHE PAR JURIDICTION	9
2.2.1.	La Cour de justice	9
2.2.1.1.	Statistiques globales de la Cour	9
2.2.1.2.	La Présidence	10
2.2.1.3.	La Chambre civile	10
2.2.1.4.	La Chambre des affaires sommaires	10
2.2.1.5.	La Chambre d'appel des baux et loyers	11
2.2.1.6.	L'Autorité de surveillance	11
2.2.2.	La Cour d'assises, la Cour correctionnelle et la Chambre pénale	11
2.2.3.	La Chambre d'accusation	12
2.2.4.	La Cour de cassation	13

2.2.5.	Les juridictions administratives	13
2.2.5.1.	Le Tribunal administratif, y compris le Tribunal cantonal des assurances	13
2.2.5.2.	Le Tribunal des conflits	14
2.2.5.3.	Le Tribunal arbitral	14
2.2.5.4.	Les Commissions diverses	14
2.2.6.	Commissions cantonales de recours en matière d'assurances sociales	14
2.2.7.	Le Tribunal de première instance	15
2.2.7.1.	Affaires civiles	15
2.2.7.2.	Commission de recours instituée par la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI)	16
2.2.8.	Le Tribunal de police	16
2.2.9.	La juridiction des baux et loyers	16
2.2.9.1.	La Commission de conciliation en matière de baux et loyers	16
2.2.9.2.	Le Tribunal des baux et loyers	17
2.2.10.	Juridiction des Prud'Hommes	17
2.2.11.	Le Tribunal tutélaire	18
2.2.12.	La Justice de Paix	18
2.2.13.	Le Tribunal de la jeunesse	19
2.2.14.	Le Ministère public	19
2.2.14.1.	Statistiques globales	19
2.2.14.2.	Détails des opérations	19
2.2.14.3.	Exécution des jugements d'évacuation	20
2.2.15.	L'instruction	20
2.2.15.1.	Procédures pénales	20
2.2.15.2.	Commissions rogatoires internationales, commissions rogatoires nationales, cautionnements préventifs, demandes d'extradition	20
2.2.15.3.	Activités des juges d'instruction	20
	<i>Annexes :</i>	21
	Tableaux des magistrats du pouvoir judiciaire	23
	Événements de la vie judiciaire en 1998	37

COMMISSION DE GESTION DU POUVOIR JUDICIAIRE

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DES TRIBUNAUX EN 1998

1. Informations générales

1.1 Les magistrats et les collaborateurs

1.1.1 Les magistrats

Les magistrats du Pouvoir judiciaire, troisième pouvoir de l'Etat, sont élus tous les six ans.

Lors des élections générales du 21 avril 1996, 68 magistrats de carrière et 117 autres magistrats judiciaires (non de carrière) ont été élus. Les 15 juges d'instruction ont été élus par le peuple, les autres magistrats l'ont été tacitement.

Les juges prud'hommes sont élus séparément. Lors de la dernière élection du mois d'avril 1993, 527 juges prud'hommes ont été élus (cf. arrêté du Conseil d'Etat du 5 mai 1993).

1.1.1.1 Les magistrats de carrière

Sur 68 magistrats en charge au 31 décembre 1998, on comptait 22 femmes, lesquelles représentent 32,35 % de cette catégorie de magistrats.

N.B. Avec l'entrée en vigueur d'une «nouvelle» du 15 mai 1998 permettant d'augmenter le nombre de juges du Tribunal de 1^{re} instance et l'application du nouvel article 60C de la loi sur l'organisation judiciaire, 3 magistrats, dont deux assument une demi-charge, sont entrés en fonction le 1^{er} janvier 1999.

	1996	1997	1998
Parti radical	14 magistrats soit 20,6%	14 magistrats soit 20,6%	14 magistrats soit 20,6%
Parti socialiste	17 magistrats soit 25%	17 magistrats soit 25%	16 magistrats soit 23,5%
Parti libéral	18 magistrats soit 26,5%	18 magistrats soit 26,5%	18 magistrats soit 26,5%
Parti démocrate chrétien	15 magistrats soit 22%	15 magistrats soit 22%	14 magistrats soit 20,6%
Les Verts	3 magistrats soit 4,4%	3 magistrats soit 4,4%	4 magistrats soit 5,9%
Alliance de gauche	1 magistrat soit 1,5%	1 magistrat soit 1,5%	2 magistrats soit 2,9%
Total des magistrats	68 magistrats	68 magistrats	68 magistrats

1.1.1.2 Les autres magistrats (juges prud'hommes non compris)

Au 31 décembre 1998, on comptait 117 magistrats non de carrière, soit 5 juges à la Cour de cassation, 1 président du Tribunal des conflits et 1 président suppléant, 53 juges suppléants et 57 juges assesseurs.

A cette même date, sur les 117 magistrats non de carrière, on comptait 31 femmes, lesquelles représentent 26,5 % de cette catégorie de magistrats.

1.1.1.3 Les juges prud'hommes

La loi prévoit l'élection de 576 juges prud'hommes. Compte tenu, d'une part, du fait que tous les postes n'ont pas été repourvus lors des élections générales de 1993, des démissions, décès et autres cas de fin de fonction et, d'autre part, des élections complémentaires qui ont eu lieu dans certains groupes, on dénombrait 473 juges prud'hommes au 31 décembre 1998.

Les juges prud'hommes représentant les employeurs étaient au nombre de 238, dont 33 femmes, et les juges représentant les salariés, 235, dont 39 femmes.

On comptait ainsi, au 31 décembre 1998, 15,2 % de femmes parmi les juges prud'hommes.

1.1.2 Les collaborateurs

Depuis le 1^{er} janvier 1998, par décision du Conseil d'Etat, les greffes des commissions cantonales de recours en matière d'assurance-vieillesse et survivants et d'assurance-invalidité, d'allocations pour perte de gain, de prestations complémentaires fédérales et cantonales, concernant le revenu minimum cantonal d'aide sociale aux chômeurs en fin de droit et d'allocations familiales, ont été rattachés aux services généraux de la justice.

Evolution des effectifs des greffes et des services centraux

	1996	1997	1998
Nombre de postes - des greffes	172,9	173,5	178,25
- des services centraux	24,6	24	21,74
Total	197,5	197,5	199,99

* L'effectif inscrit au budget 1998 était de 196,44 postes. Le dépassement de 1,8 % est dû en partie à la stabilisation de certains postes d'employés non permanents, liée à l'entrée en vigueur, le 1^{er} mars 1998, de la nouvelle «loi générale relative au personnel de l'administration cantonale et des établissements publics médicaux» et à l'impossibilité d'appliquer pleinement la réduction linéaire de 2 % fixée par le Conseil d'Etat.

Au 31 décembre 1998, les 199,99 postes étaient occupés par 222 personnes, dont 151 femmes. Les collaboratrices représentent ainsi 68 % de l'effectif. A cette même date, sur les 14 postes de cadres supérieurs, 6 étaient occupés par des femmes, 6 par des hommes et 2 étaient vacants.

S'agissant de l'effectif total, les contraintes budgétaires et le blocage de l'engagement de personnel nous ont conduits, depuis plus de dix ans, à recourir aux services de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et, plus récemment au RMCAS, pour répondre aux demandes constantes des

services du Palais. Depuis 1987, près de 450 contrats, d'une durée de 3 et 12 mois, ont été conclus, représentant plus de 2550 mois/hommes de travail.

Nouveaux contrats temporaires conclus entre 1996 et 1998

Année	Nombre de contrats	Nombre de mois/hommes de travail
1996	45	169
1997	43	246
1998	**32	315

** y compris jeunes chômeurs en premier emploi (10) et personne bénéficiant du RMCAS (1).

Compte tenu des contrats déjà en cours, c'est en réalité 57 chômeurs (dont 30 femmes) que l'OCE et le RMCAS ont mis à disposition du Palais de justice durant l'année 1998.

L'ensemble de leurs mois d'activité (315) durant cette période équivaut à 26,25 postes à plein temps, soit 13,1% de l'effectif des collaborateurs permanents. En 1998, 8 de ces chômeurs ont pu être engagés comme employés ou auxiliaires.

Par leur motivation et leurs compétences, les chômeurs fournissent des prestations appréciées de toutes les juridictions et services, sans lesquelles nous ne pourrions faire face au volume de travail administratif. Ils représentent un apport, hier conjoncturel, aujourd'hui structurel, de forces de travail, indispensable au fonctionnement du Palais.

Il convient toutefois de relever que, compte tenu de leur nombre et du caractère temporaire de leur contrat, l'intégration et la formation de ces collaborateurs constituent parfois une lourde charge pour l'encadrement et les collègues.

1.1.3 Les avocats

Il nous paraît utile de mettre en relation l'effectif des magistrats et de leurs collaborateurs avec l'augmentation du nombre des avocats et avocats-stagiaires inscrits au tableau tenu par le Procureur général.

	1996	1997	1998	
Avocats	945	995	1'066	soit 12,8% d'augmentation entre 96 et 98
Avocats-stagiaires	312	349	348	soit 11,5% d'augmentation entre 96 et 98
Total	1'257	1'344	*1'414	soit 12,5% d'augmentation entre 96 et 98

* dont 58 avocats rattachés au barreau d'un autre canton (54 en 1996, 60 en 1997).

Au 31 décembre 1998, Genève comptait un magistrat de carrière pour 5'927 habitants et un avocat pour 285 habitants. On précisera encore que le nombre des avocats a progressé de 12,5% entre 1996 et 1998, alors que celui des magistrats est resté constant et que celui des postes de collaborateurs a augmenté de 1,26%.

1.1.4 Suivi des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs de la justice

Le groupe de travail, composé de magistrats et fonctionnaires, chargé par la Commission de gestion du pouvoir judiciaire de conduire la démarche «qualité» générée par les deux enquêtes de satisfaction de 1996 et 1997 (voir Compte rendu 1997), a déposé son rapport en avril 1998. Approuvé par ladite Commission le 15 juin 1998, ce rapport dégage 3 priorités, à savoir:

- la rapidité de traitement des affaires;
- le développement des compétences des magistrats et fonctionnaires, en mettant l'accent sur l'accueil des nouveaux et la formation continue;
- l'information du justiciable sur le fonctionnement des tribunaux, par le développement de structures d'accueil et de renseignements sur les démarches à entreprendre pour accéder à la justice.

Parmi les mesures déjà engagées, le groupe «qualité» a fait procéder à un inventaire de toutes les actions entreprises, au sein des juridictions et services, depuis la première phase de l'enquête de satisfaction. Ce document détermine 6 degrés de priorité et recense plus de 150 actions.

En outre, l'administrateur a constitué avec l'ensemble des cadres du Palais des groupes de travail pour fixer des objectifs communs dans la gestion et le fonctionnement des services.

- Un «chantier Encadrement» est chargé de définir une politique commune en matière de gestion du personnel pour l'ensemble du Palais, en mettant l'accent sur l'accueil des nouveaux collaborateurs et leur formation.
- Un «chantier Charte de l'encadrement» doit élaborer un document exprimant les principes de cette nouvelle politique et servant de référence, tant pour les responsables des greffes que pour leurs collaborateurs, de manière à développer une «culture d'entreprise».
- Un «chantier Rôles et responsabilités» est chargé de mieux définir les rôles et responsabilités respectifs de l'administrateur et des greffiers de juridiction, dans la perspective de l'autonomie administrative du Pouvoir judiciaire.
- Un «chantier Communication-Information» vise à mettre en place des structures et des outils de communication et d'information à l'attention tant des magistrats et des collaborateurs que des justiciables et de la population en général.

Depuis décembre 1997, un journal interne, intitulé INFO-PALAIS, est paru à 6 reprises, concrétisant une première démarche de communication interjuridictionnelle.

1.2 Budget

Les magistrats du Pouvoir judiciaire et leurs collaborateurs émergent au budget du Département de justice et police et des transports, sous le nom de services généraux de la justice.

1.2.1 Le budget de fonctionnement

1.2.1.1 Les charges

Il est intéressant de comparer l'évolution des charges de fonctionnement des services généraux de la justice à celles de l'Etat de Genève et du Département de justice et police et des transports.

Evolution des charges de fonctionnement

	1996	1997	1998
ÉTAT	5'117'098'023.-	5'271'551'594.-	5'509'781'815.-
DJPT	575'900'209.-	583'505'380.-	631'211'103.-
soit % du budget de l'Etat	11,25%	11,07%	11,46%
JUSTICE	58'660'385.-	62'310'504.-	64'267'367.-
soit % du budget de l'Etat	1,15%	1,18%	1,17%
soit % du budget du DJPT	10,19%	10,68%	10,18%

Entre 1996 et 1998, les charges de fonctionnement de l'Etat ont augmenté de 7,67 %; celles du DJPT de 9,6%. Les charges des services généraux de la justice ont, quant à elles, progressé de 9,56 %. Cette progression est due principalement à l'augmentation des frais variables. Outre l'inflation cumulée (1,9 % pour la période décembre 1996 - décembre 1998), on a enregistré une augmentation de 35 % des frais d'assistance juridique (Frs. 4'508'046.- en 1996; Frs. 6'086'752.- en 1998) et une explosion des frais de placement des mineurs (Frs. 1'650'000.- en 1996; Frs. 4'099'821.- en 1998), soit une progression de 148,5 %. Enfin, la rémunération des prestations fournies par des tiers a passé de Frs. 5'065'130.- à fin 1996 à Frs 5'113'743.- au 31 décembre 1998, soit une augmentation de 0,96 %.

Les principaux frais fixes, à savoir la masse salariale des magistrats et des fonctionnaires du Pouvoir judiciaire a progressé, quant à elle, de 2,27 % (Frs. 37'775'589.- en 1996; Frs. 38'634'119.- en 1998). En francs constants, l'augmentation est de 0,36 %.

On relèvera que les charges de fonctionnement des services généraux de la justice représentent un peu plus de 1 % (1,17%) des dépenses totales de l'Etat de Genève et de 10 % (10,18%) de celles du DJPT.

1.2.1.2 Les revenus

Evolution des revenus

	1996	1997	*1998
	14'147'793.-	21'942'833.-	23'441'739.-

* Comptes provisoires.

Les revenus sont essentiellement constitués du produit des émoluments et de celui des confiscations. Depuis 1998, s'y ajoute le produit des amendes et des frais de justice (Frs. 1'019'243.-), rétrocédé au Pouvoir judiciaire par le Service des contraventions, en charge du recouvrement.

a) Les émoluments

	1996	1997	*1998
Emoluments	10'738'440.-	13'047'252.-	16'044'786.-

* Comptes provisoires.

La progression des émoluments, d'environ 50 % en 3 ans, est révélatrice de l'intense activité des juridictions civiles.

On précisera que l'augmentation des émoluments (de 23 % entre 1997 et 1998) est due en partie à un important travail de vérification et d'apurement des comptes provisionnels des procédures civiles qui a permis de comptabiliser Frs. 1'672'015.- pour le Tribunal de première instance et Frs. 412'540.- pour la Cour de justice. En outre, on a enregistré une augmentation des émoluments du greffe de Tribunal de première instance de plus d'un million, grâce à une application plus rigoureuse du tarif des greffes et à un meilleur suivi financier des procédures.

b) Les confiscations

	1996	1997	1998
Confiscations	1'821'577.-	6'510'431.-	3'880'524.-

Le montant des confiscations a considérablement varié ces dernières années. Il s'agit de revenus aléatoires qui peuvent être fortement influencés par le dénouement d'affaires particulièrement importantes.

1.2.1.3 Commentaire

Abstraction faite des confiscations en matière de stupéfiants et du montant affecté au fonds de lutte contre la drogue, le coût net des services généraux de la Justice (charges moins revenus) est passé de Frs. 43'334'169.- en 1996 à Frs. 42'765'890.- en 1998, soit une diminution de 1,31 %. En francs constants, la diminution est de 3,15 %.

En 1998, le coût net par habitant s'est élevé à Frs. 106,11, soit une diminution de 1,96 % par rapport à celui de 1996 (Frs. 108,23).

1.2.2 Le budget d'investissement

Evolution des charges d'investissement

	1996	1997	*1998
ÉTAT	432'565'152.-	488'280'511.-	511'763'192.-
DJPT	19'035'479.-	13'580'456.-	22'047'000.-
soit % du budget de l'Etat	4,39%	2,35%	4,30%
JUSTICE	2'374'143.-	1'961'093.-	5'054'780.-
soit % du budget de l'Etat	0,54%	0,40%	0,98%
soit % du budget du DJPT	12,47%	17,21%	22,93%

* Comptes provisoires.

Les charges d'investissement des services généraux de la justice (Frs. 605'655.-) correspondent aux frais de rénovation et de transformation de bâtiments (Frs. 221'217.-), au remplacement de matériel et de mobilier (Frs. 142'254.-), ainsi qu'à des travaux d'installation de matériel informatique et téléphonique (Frs. 242'183.-).

En ce qui concerne les investissements «grands travaux», le projet de réhabilitation du bâtiment de Saint-Antoine a été adopté; le chantier a commencé en été

1997 et devrait être achevé en automne 1999. Pour 1998, le coût consolidé représente Frs. 4'449'125.-.

1.3 Activités des services centraux

1.3.1 Compte rendu de l'activité de la direction des systèmes d'information en 1998

Durant l'année 1998, l'activité de la direction des systèmes d'information du Pouvoir judiciaire a porté principalement sur:

- l'étude préalable à la modernisation et à la refonte de son système d'information (projet I-JUGE-2001);
- les projets informatiques concernant l'informatisation du Tribunal de la jeunesse, la gestion du fichier des profils génétiques et l'acquisition d'une solution de gestion électronique des documents (GED), pour la numérisation des procédures judiciaires, destinée aux juges d'instruction;
- la poursuite du renouvellement des infrastructures informatiques, notamment des imprimantes et des postes de travail par du matériel moderne (PC NT 4.0 et Office 97);
- la mise en conformité de nos applications et systèmes pour faire face au «Bug» de l'an 2000.

L'ampleur des tâches à accomplir pour maintenir le niveau d'assistance et de support informatique aux utilisateurs, faire évoluer nos systèmes d'information, en voie d'obsolescence, et procéder à la mise en conformité «AN 2000» de nos systèmes et applications dépasse largement les ressources informatiques mises à disposition, notamment en personnel qualifié.

Pour faire face à ce manque de moyens et aux difficultés d'organisation de la nouvelle structure informatique de l'Etat (CTI), nous devons recourir à des prestataires informatiques externes et nous concentrer sur les projets essentiels:

- AN 2000;
- Informatisation du Tribunal de la jeunesse;
- Renouvellement progressif de nos postes de travail.

De ce fait, certains projets prévus pour 1998 ont dû être reportés à des jours meilleurs. C'est le cas de l'intégration de nos applications de caisse et comptabilité avec celles de l'Etat.

Quelques chiffres

	1996	1997	1998
Nombre de terminaux et stations de travail	300	300	300
Nombre de PC	65	95	168
Nombre d'imprimantes	120	120	131
Nombre de serveurs (Host)	4	4	7
Nombre de dossiers contenu dans la base de données des procédures civiles et administratives au 31.12.98	232'099	273'846	315'028
Nombre de dossiers contenu dans la base des procédures pénales au 31.12.98	225'279	245'947	268'090

1.3.2 Le service de caisse et comptabilité

Le processus de centralisation des différents services de caisse et comptabilité est aujourd'hui terminé. Un service central unique, dépendant de l'administration du Palais, regroupe et gère dorénavant, dans un seul lieu, les caisses et comptabilités de toutes les juridictions.

Parallèlement, la taxation et le suivi financier des dossiers des procédures civiles est maintenant assuré par les juridictions elles-mêmes.

Il résulte de cette réorganisation une gestion plus efficace et un contrôle accru des flux financiers à l'intérieur du Palais de justice.

En 1998, entre autres tâches, le service a assumé la gestion de 635 comptes provisionnels et de 373 comptes permanents d'études d'avocats. Au 31 décembre 1998, 1887 comptes débiteurs pour la Justice de paix et le Tribunal tutélaire étaient ouverts.

Enfin, le nombre des comptes de consignation de loyers ne cesse de progresser. Au 31 décembre 1998, on en dénombrait 678, pour un total de Frs. 5'051'964.- de loyers consignés, soit une progression de 17,7%.

Total des mouvements des comptes de bilan

	1996	1997	1998
Débets	124'785'395,42	147'408'681,06	140'331'686,17
Crédits	99'641'400,22	105'331'144,87	106'063'716,73
Nombre de transactions par année	49'982	51'500	52'405

1.3.3 L'assistance juridique

a) Assistance juridique civile et administrative

Le nombre de dossiers d'assistance juridique civile et administrative a augmenté d'environ 4,5% entre 1997 et 1998 et de 17% par rapport à 1996. Rappelons que depuis 1994, le nombre des collaborateurs du service n'a pas changé, mais que, pour faire face à l'augmentation constante du nombre de dossiers (3'143 en 1996 contre 3'966 en 1998), une réorganisation interne a été nécessaire.

Les requêtes ayant pour objet une procédure relevant du droit de la famille constituent toujours la majorité des requêtes civiles, soit 61,41% en 1998. Les dossiers relatifs à une procédure tutélaire (116) ont représenté, en 1998, 4,5% des demandes totales, soit 40 interdictions, 8 privations de liberté à des fins d'assistance et 64 litiges à propos de la garde et du droit de visite auprès des mineurs.

Les demandes pour des procédures devant le Tribunal administratif, le Tribunal des Prud'hommes et le Tribunal de la jeunesse constituent, pour chacun de ces domaines, entre 2 et 2,5% du nombre total des dossiers.

365 demandes ont été formulées en 1998 concernant le domaine extrajudiciaire: 87 concernant l'Office cantonal de la population, 18, la CNA, 37, l'assurance-invalidité, 10, le chômage, 5, les impôts et 208 divers, soit 14,21% des demandes totales.

b) Assistance juridique pénale

Les demandes d'assistance juridique pénale ont connu une augmentation de 16,3% par rapport à 1997 et de 47,2% par rapport à 1996.

Le nombre de requêtes relatives à la défense des parties civiles, dans le cadre de procédures pénales (qui font partie des dossiers d'assistance juridique pénale depuis septembre 1997) atteint 124 en 1998, soit près de 9% des demandes d'assistance juridique pénale.

Nombre de dossiers d'assistance juridique

	1996	1997	1998
Civiles et administratives	2'193	2'456	2'568
Pénales	950	1'202	1'398
Total	3'143	3'658	3'966

c) Taxations

Taxations	1996	1997	1998
Civiles	2'405'580.-	2'860'608.-	3'327'567,85
Pénales	1'080'767.-	1'196'700.-	1'554'987,65
Total	3'486'347.-	4'057'308.-	4'882'555,50

Le coût moyen par dossier, de Frs. 1'758.- en 1997, s'est réduit légèrement à Frs. 1'730,20 en 1998.

d) Emoluments pris en charge par l'assistance juridique

	1996	1997	1998
Cour de justice	302'724.-	197'920.-	208'242,50
Tribunal de 1 ^{re} instance	682'755.-	1'111'096.-	1'306'141,10
Justice de paix	40.-	3'286.-	1'287.-
Total	985'520.-	1'312'303.-	1'515'670,60

e) Recours

Le pourcentage des décisions de refus d'assistance juridique civile et administrative est resté stable (15,52% en 1997; 15,85% en 1998). En matière pénale, il a légèrement augmenté, passant de 4,25% en 1997 à 5,36% en 1998.

Sur 613 décisions de refus, d'irrecevabilité et de révocation rendues en 1998, 127 ont fait l'objet d'un recours devant le Président de la Cour de justice.

1.3.4 Le contentieux

Le recouvrement des émoluments fixés par les juridictions civiles et prud'homales, ainsi que des montants versés aux avocats dans les cas où l'assistance juridique a été révoquée, a permis d'encaisser, en 1998, Frs. 61'778.-. Des créances pour un montant total de

Frs. 17'329,25 ont dû, en revanche, être abandonnées (faillite, actes de défaut de biens, domicile à l'étranger). Les frais de poursuites engagés se sont élevés à Frs. 1'981.-.

1.3.5 La documentation juridique, les bibliothèques et l'archivage

Commission des bibliothèques:

Le 9 mars 1998, la Commission de gestion du pouvoir judiciaire a accepté la création d'une Commission des bibliothèques du Palais de justice.

La Commission a pour mission:

- de définir une politique d'achat pour l'ensemble du Palais de justice;
- d'élaborer des propositions d'ordre structurel et/ou stratégique qui doivent être validées par la Commission de gestion du pouvoir judiciaire;
- de définir l'organisation des bibliothèques du Palais de justice sur le principe d'une gestion unifiée;
- de préparer et donner des préavis sur les projets de budgets;
- d'assurer le lien avec les utilisateurs de la bibliothèque centrale, notamment l'Ordre des avocats;
- de contrôler et d'arbitrer;
- de rendre régulièrement compte de son activité à la Commission de gestion du Pouvoir judiciaire.

Elle est composée des répondants documentaires de chaque juridiction et des responsables de la bibliothèque centrale.

PC dans les bibliothèques de juridiction:

Des PC ont été installés dans toutes les bibliothèques de juridiction.

On peut accéder: - à des CDROM en réseau, tels que la législation genevoise (SILG), les arrêts du Tribunal fédéral (SWISSLEX), le droit bancaire et financier (BF98), l'Economie suisse, les Fiches juridiques et l'Annuaire des PTT (TwixTel); - aux catalogues des bibliothèques (Easy Pac), tels que ceux du Palais de justice et de l'Université de Genève, celui du catalogue collectif des bibliothèques universitaires de Suisse romande et celui de la Ville de Genève et des musées; - à Internet, pour lequel il est nécessaire d'avoir un mot de passe pour sortir du site du canton de Genève.

1.3.6 Les pièces à conviction

En 1998, le service a réceptionné, à plusieurs reprises, d'importantes quantités de produits cosmétiques provenant de vols à l'étalage et/ou de recels commis par des ressortissants de l'ex-URSS et notamment des pays baltes. Une augmentation sans précédent de pièces à conviction dans des affaires impliquant des mineurs a également été constatée.

Un projet de revision des directives relatives à la gestion des pièces à conviction est à l'étude et sera soumis à la Commission de gestion du Pouvoir judiciaire.

Trois destructions de stupéfiants et une de pièces dites sensibles (cassettes pornographiques, armes blanches, faux, etc.) ont été effectuées. En 1998, deux ventes aux enchères ont rapporté un montant de Frs. 68'632.-.

1.3.7 Le Conseiller en criminalistique auprès des Tribunaux

Le laboratoire de criminalistique ayant été supprimé en 1995, son responsable est rattaché au Palais de justice, en qualité de conseiller en criminalistique auprès des tribunaux.

En 1998, il a été consulté à 56 reprises par le Pouvoir judiciaire (45 en 1997).

	1996	1997	1998
Juges d'instruction	41	36	37
Ministère public	2	3	0
Tribunal de police	3	1	7
Cour de justice (Chambre civile)	0	1	0
Cour de justice (Chambre pénale)	0	0	1
Cour correctionnelle	1	0	1
Cour d'assises	0	0	1
Tribunal de première instance	2	1	4
Tribunal administratif	0	2	1
Tribunal des prud'hommes	2	1	2
Tribunal des baux et loyers	0	0	1
Service des pièces à conviction	0	0	1
Total	51	45	56

Genres d'affaires liées aux cas traités

	1996	1997	1998
Escroquerie et abus de confiance	15	21	14
Homicides par négligence	11	7	5
Lésions corporelles	10	3	10
Faux et usage de faux	5	3	16
Meurtre et tentative de meurtre	0	2	1
Dégâts matériels	4	2	0
Divers (vol et recel, blanchiment d'argent et appartenance à une organisation criminelle, violation du secret de fonction, corruption passive, infraction contre les mœurs, diffamations, menaces, mise en danger de la vie d'autrui, hold-up, mort suspecte, propriété intellectuelle)	6	9	10

Les problèmes ressortant des dossiers soumis se rattachaient aux domaines techniques suivants:

	1996	1997	1998
Accidents de circulation	21	12	14
Ecritures/signatures	18	20	26
Documents	3	6	10
ADN	3	1	0
Analyses de bandes son ou vidéo et disques informatiques	0	0	7
Divers (ballistiques, adhésifs, traces diverses et autres types d'accidents)	7	11	6

1.3.8 Les photocopies

41 photocopieuses sont installées dans les locaux du pouvoir judiciaire. En 1998, 3'973'834 photocopies (3'851'298 en 1997) ont été effectuées, soit une augmentation de 3,2%. Le montant des ventes de photocopies s'est élevé à Frs. 205'272.- (Frs. 198'059.- en 1997). En outre, environ 16,5 tonnes de papier ont été récupérées.

1.3.9 Les loges d'accueil

En 1998, 29'520 personnes se sont adressées aux deux loges d'entrée du Palais pour demander des renseignements de tous ordres. L'équipe permanente de sécurité, qui contrôle les entrées, s'occupe également de la répartition et de la distribution du courrier dans les juridictions et services.

Statistique des visiteurs

1996	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyenne par jour	56	56	67	75	61	57	30	36	75	63	89	68

1997	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyenne par jour	87	77	83	78	98	87	63	77	121	126	142	150

1998	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyenne par jour	164	140	168	113	139	109	61	65	128	110	121	81

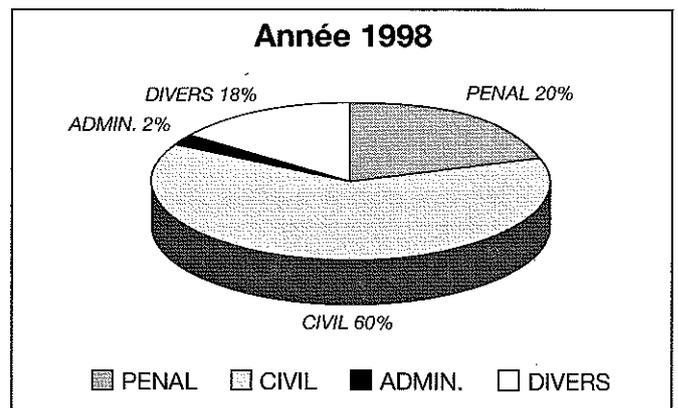
N.B. La nouvelle loge de la Porte Saint-Antoine n'est occupée en permanence que depuis juillet 1997.

2. Activités des juridictions

2.1 Approche globale Civil, Pénal, Administratif

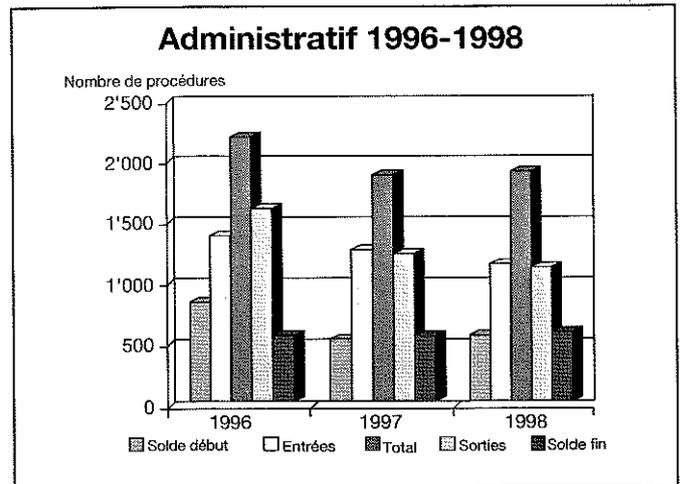
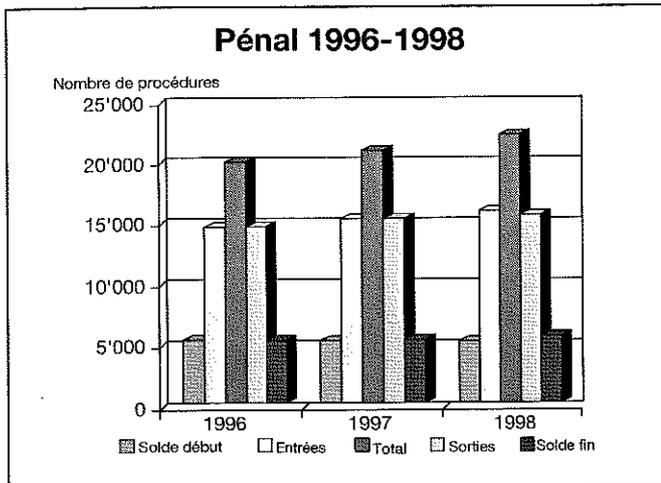
2.1.1 Statistiques annuelles de l'activité des tribunaux en 1998

	Pénal	Civil	Admin.	Divers	Totaux
Solde début	5'277	21'129	577	9'252	36'232
Entrées	16'480	43'998	1'278	10'026	71'782
Total	21'757	65'127	1'855	19'278	108'014
Sorties	16'112	43'227	1'264	8'943	69'546
Solde fin	5'645	21'900	591	10'335	38'468



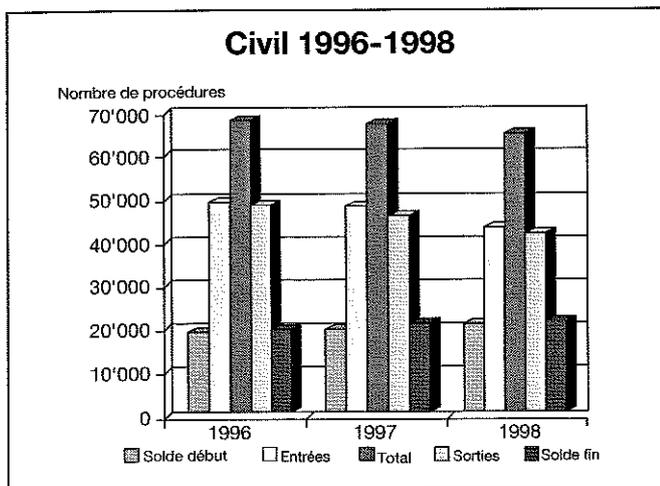
2.1.2 Statistiques globales du domaine pénal

	1996	1997	1998
Solde début	5'274	5'255	5'277
Entrées	14'665	15'522	16'480
Total	19'939	20'777	21'757
Sorties	14'684	15'500	16'112
Solde fin	5'255	5'277	5'645



2.1.3 Statistiques globales du domaine civil

	1996	1997	1998
Solde début	18'348	19'281	21'129
Entrées	48'953	47'111	43'998
Total	67'301	66'392	65'127
Sorties	48'020	45'263	43'227
Solde fin	19'281	21'129	21'900



2.1.4 Statistiques globales du domaine administratif

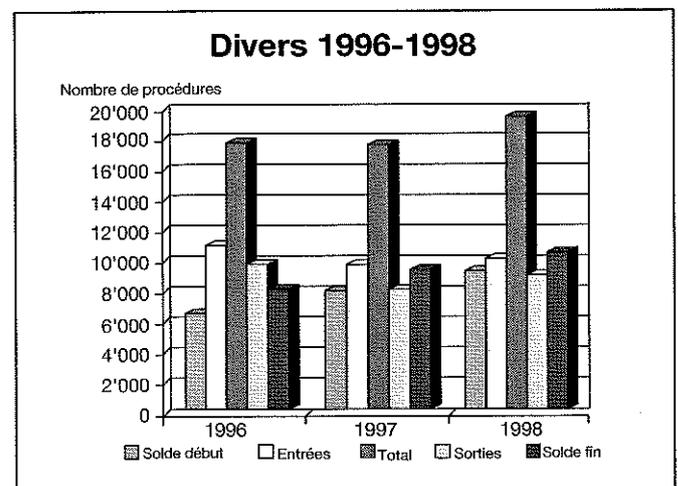
Dans le domaine administratif sont incluses les procédures du Tribunal administratif (celui-ci comprenant le Tribunal cantonal des assurances), du Tribunal arbitral des assurances et des commissions diverses, de nature administrative, rattachées au Tribunal administratif.

	1996	1997	1998
Solde début	804	541	577
Entrées	1'415	1'280	1'278
Total	2'219	1'821	1'855
Sorties	1'678	1'244	1'264
Solde fin	541	577	591

2.1.5 Statistiques globales divers et assistance juridique

Dans le domaine «divers» sont comprises les procédures de l'assistance juridique, les procédures spéciales du Parquet et les notifications d'actes judiciaires.

	1996	1997	1998
Solde début	6'780	8'008	9'252
Entrées	10'883	9'545	10'026
Total	17'663	17'553	19'278
Sorties	9'655	8'301	8'943
Solde fin	8'008	9'252	10'335



2.2 Approche par juridiction

2.2.1 La Cour de justice

2.2.1.1 Statistiques globales de la Cour

a) Statistiques de la Cour tous domaines confondus

	1996	1997	1998
Solde début	1'226	1'268	1'048
Entrées	3'806	3'413	3'282
Total	5'032	4'681	4'330
Sorties	3'764	3'633	3'268
Solde fin	1'268	1'048	1'062

b) Civil

	1996	1997	1998
Solde début	939	991	802
Entrées	2'853	2'565	2'452
Total	3'792	3'556	3'254
Sorties	2'801	2'754	2'452
Solde fin	991	802	802

c) Pénal

	1996	1997	1998
Solde début	287	277	246
Entrées	953	848	830
Total	1'240	1'125	1'076
Sorties	963	879	816
Solde fin	277	246	260

2.2.1.2 La Présidence**a) Le Conseil supérieur de la magistrature**

Durant le premier semestre 1998, le Conseil a siégé dans son ancienne composition, conformément à la loi genevoise du 27 juin 1942 qui réglait son fonctionnement et ses attributions pendant cette période. Le 7 juin 1998, le peuple a accepté l'abrogation de l'article 124, al. 2 et 3 de la Constitution genevoise, ce qui a permis, trois semaines plus tard, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi du 25 septembre 1997 instituant un Conseil supérieur de la magistrature. Les opérations consacrées aux élections des membres du nouveau conseil ont eu lieu durant l'été et celui-ci est entré en fonction au mois de septembre 1998.

Comme durant les années précédentes, le Conseil, dans son ancienne et dans sa nouvelle composition, s'est assuré que les magistrats du pouvoir judiciaire s'acquittaient de leurs tâches avec diligence et dignité. Pour l'essentiel, il a pu vérifier que tel était bien le cas. Les remèdes appropriés ont été décidés dans les quelques cas où la situation le requérait.

Les contrôles semestriels usuels, portant sur les activités des juridictions du canton, ont été opérés au 31 mai et au 30 novembre 1998.

b) La Commission de taxation des honoraires d'avocats

	1996	1997	1998
Solde début	51	72	43
Entrées	94	109	114
Total	145	181	157
Sorties	73	138	108
Solde fin	72	43	49

Le nombre des nouvelles affaires a légèrement augmenté par rapport aux exercices précédents, mais la situation reste stable dans l'ensemble.

c) Décisions sur recours en matière d'assistance juridique

	1996	1997	1998
Solde début	30	25	24
Entrées	109	109	127
Total	139	134	151
Sorties	114	110	137
Solde fin	25	24	14

La détente constatée en 1996 et 1997 ne s'est pas prolongée. Aucun reproche ne saurait être adressé à la Vice-présidence du Tribunal, chargée du traitement des dossiers en première instance. Les décisions rendues sont en effet confirmées dans leur grande majorité. L'évolution du nombre des recours constitue le reflet d'une conjoncture défavorable qui persiste dans le canton pour les classes défavorisées, à laquelle viennent s'ajouter des démarches sans fondement émanant parfois de justiciables ou d'avocats.

2.2.1.3 La Chambre civile

	1996	1997	1998
Solde début	317	372	303
Entrées	690	619	589
Total	1'007	991	892
Sorties	635	688	562
Solde fin	372	303	330

La décreue amorcée en 1997 se confirme et l'on peut espérer que le volume des nouvelles affaires restera stable. L'amélioration bienvenue est venue compenser la réduction temporaire des forces de travail au sein des Chambres civiles de la Cour durant l'année qui vient de s'écouler.

2.2.1.4 La Chambre des affaires sommaires

	1996	1997	1998
Solde début	55	112	83
Entrées	680	613	575
Total	735	725	658
Sorties	623	642	557
Solde fin	112	83	101

La remarque formulée à propos des affaires civiles ordinaires vaut aussi pour les affaires sommaires. Le nombre d'appels contre des jugements de faillite a également diminué entre 1997 et 1998, en passant de 284 à 235.

2.2.1.5 La Chambre d'appel des baux et loyers

	1996	1997	1998
Solde début	167	164	179
Entrées	229	237	230
Total	396	401	409
Sorties	232	222	273
Solde fin	164	179	136

Comme durant les années passées, la stabilité des affaires s'explique par la détente des taux hypothécaires.

2.2.1.6 L'Autorité de surveillance

Autorité de surveillance des Offices des poursuites & faillites

	1996	1997	1998
Solde début	232	197	124
Entrées	751	577	491
Total	983	774	615
Sorties	786	650	482
Solde fin	197	124	133

Autorité de surveillance des tutelles

	1996	1997	1998
Solde début	36	15	17
Entrées	172	163	180
Total	208	178	197
Sorties	193	161	178
Solde fin	15	17	19

Adoptions

	1996	1997	1998
Solde début	43	20	20
Entrées	61	73	82
Total	104	93	102
Sorties	84	73	85
Solde fin	20	20	17

Autorité de recours des décisions du Conseil de surveillance psychiatrique

	1996	1997	1998
Solde début	2	3	1
Entrées	25	20	21
Total	27	23	22
Sorties	24	22	20
Solde fin	3	1	2

Autorité de recours des décisions de la Justice de paix

	1996	1997	1998
Solde début	-	-	1
Entrées	-	3	2
Total	-	3	3
Sorties	-	2	3
Solde fin	-	1	0

Autorité de surveillance du registre du commerce

	1996	1997	1998
Solde début	0	3	3
Entrées	3	4	4
Total	3	7	7
Sorties	1	4	7
Solde fin	2	3	0

Autorité de surveillance du registre foncier

	1996	1997	1998
Solde début	0	3	1
Entrées	8	5	15
Total	8	8	16
Sorties	5	7	16
Solde fin	3	1	0

Mesures conservatoires ou provisionnelles

	1996	1997	1998
Solde début	6	5	3
Entrées	31	33	22
Total	37	38	25
Sorties	32	35	24
Solde fin	5	3	1

Le phénomène significatif concerne l'Autorité de surveillance des poursuites et faillites. Depuis 1995, le nombre des nouvelles plaintes a diminué de presque 40%, en passant de 817 à 491.

2.2.2 La Cour d'assises, la Cour correctionnelle et la Chambre pénale

Cour d'assises

	1996	1997	1998
Solde début	0	0	0
Entrées	10	7	14
Total	10	7	14
Sorties	10	7	14
Solde fin	0	0	0

Cour correctionnelle avec jury

	1996	1997	1998
Solde début	0	0	0
Entrées	22	33	26
Total	22	33	26
Sorties	22	33	26
Solde fin	0	0	0

Cour correctionnelle sans jury

	1996	1997	1998
Solde début	0	0	0
Entrées	19	18	27
Total	19	18	27
Sorties	19	18	27
Solde fin	0	0	0

Chambre pénale

	1996	1997	1998
Solde début	148	129	127
Entrées	405	362	311
Total	553	491	438
Sorties	424	364	312
Solde fin	129	127	126

La seule comparaison du nombre des affaires traitées par les trois juridictions de jugement et par la Chambre pénale, entre 1996 et 1998, donne une image tronquée de ce secteur d'activité. Elle pourrait en effet laisser croire à une diminution du volume de travail, alors que le phénomène inverse s'est produit, qui peut être illustré par l'évolution du nombre de jours que les juges de la Cour ont dû consacrer aux audiences pénales. Les «jours/juges» ont ainsi évolué comme suit: 193 en 1996; 194 en 1997 et 264 en 1998.

Pour chaque affaire examinée en Cour d'assises et en Cour correctionnelle avec ou sans jury, le nombre de jours a accusé, quant à lui, la variation suivante: 3,78 en 1996; 2,85 en 1997 et 4,14 en 1998.

L'année qui vient de s'écouler a certes été occupée par trois cas ayant revêtu une ampleur inhabituelle (affaires dites du sang contaminé, de Gerantia SA et de la mafia russe). L'évolution qui vient d'être rappelée démontre toutefois que le temps qui doit désormais être consacré à chaque audience tend à s'accroître; il s'agit d'un signe que les dossiers se compliquent. L'activité de la Chambre pénale se détaille, quant à elle, comme suit:

- 91 arrêts concernant des infractions au CP;
- 36 arrêts concernant des infractions à la LStup;
- 45 arrêts concernant des infractions à la LCR;
- 17 arrêts concernant des infractions à d'autres lois féd. (LSEE, LAVS, etc.);
- 32 arrêts concernant des infractions aux art. 58 et suiv. CP (confiscations, etc.);

- 11 arrêts concernant les indemnisations de personnes détenues à tort, avec 3 requêtes rejetées et Frs. 221'260.- alloués en tout (soit une moyenne de Frs. 27'706.- par cas);
- 17 arrêts sur des oppositions à taxe;
- 2 arrêts sur des demandes de réhabilitation;
- 1 arrêt sur la révocation d'un sursis;
- le solde (24 arrêts) se compose de décisions diverses (appels irrecevables, etc.).

Pour la Chambre pénale aussi, les dossiers diminuent par rapport à 1997, alors que le nombre de jours d'audience reste stable (23 jours). Il devient maintenant évident que l'augmentation des compétences du Tribunal de police a des effets sur l'activité de la Chambre pénale, confrontée désormais à des appels portant sur des affaires plus complexes. A cela s'ajoutent des exigences accrues du Tribunal fédéral au niveau de la motivation des décisions, même sur des questions tenues autrefois pour accessoires (expulsion p. ex.).

	1996	1997	1998
Appels Tribunal de police	302	264	234

2.2.3 La Chambre d'accusation**Recours**

	1996	1997	1998
Solde début	114	123	107
Entrées	423	356	354
Total	537	479	461
Sorties	414	372	349
Solde fin	123	107	112

Autres opérations

	1996	1997	1998
Renvois devant la Cour correctionnelle siégeant avec le jury	26	28	28
Renvois devant la Cour correctionnelle siégeant sans le jury	14	15	32
Renvois devant la Cour d'assises	6	8	15
Renvois devant le Tribunal de police	0	0	0
Renvois de la procédure pénale devant le juge d'instruction	0	0	1
Renvois de la procédure pénale au Parquet du Procureur général	0	1	2
Ordonnances de non-lieu	5	6	6
Prolongations de détentions (Instruction et Parquet)	1'001	1'223	1'279
Prolongations du secret	11	1	7
Oppositions à la prolongation du secret	2	3	0
Mises en liberté provisoires sans caution	106	82	75
Mises en liberté provisoires avec caution	12	29	30
Mises en liberté provisoires refusées	134	176	141
Ecoutes téléphoniques	207	239	289
TOTAL I	1'524	1'811	1'905
Recours entrés	417	356	354
TOTAL II	1'941	2'167	2'259

Par rapport à 1997, les renvois en jugement (devant la Cour d'assises et la Cour correctionnelle avec ou sans jury) ont été plus nombreux en 1998, passant de 51 à 75.

Sous réserve d'une légère augmentation des prolongations de détention, le reste des opérations de la Chambre d'accusation est demeuré stable.

2.2.4 La Cour de cassation

	1996	1997	1998
Solde début	25	25	12
Entrées	74	72	98
Total	99	97	110
Sorties	74	85	88
Solde fin	25	12	22

L'examen des statistiques des deux dernières années démontre un accroissement notable des pourvois dont la Cour de cassation a été saisie, puisque leur nombre a passé de 72 en 1997 à 98 en 1998.

Cette constatation doit toutefois être tempérée par le fait que le nombre de pourvois retirés en cours d'instruction s'est lui aussi accru et que les demandes de révision ont été moins nombreuses.

La quantité des causes jugées sur le fond au cours des deux dernières années n'a pas notablement varié, mais il restait, au 31 décembre 1998, plus de causes en cours qu'à l'issue de l'année précédente.

Au cours de l'exercice 1998, 12 recours ont été admis soit partiellement, soit en totalité. Ce chiffre est sensiblement identique à ceux enregistrés lors des périodes précédentes.

On peut signaler qu'à deux reprises, la Cour de cassation a été saisie de demandes de récusation du Procureur général, en application des nouvelles dispositions de la loi sur l'organisation judiciaire.

Recours déposés

	1996	1997	1998
Cour d'assises	6	9	19
Cour correctionnelle avec jury	20	26	16
Cour correctionnelle sans jury	10	11	16
Chambre pénale	6	7	7
Tribunal de police	11	15	23
Tribunal de la Jeunesse	6	4	6
Chambre d'accusation	3	0	3
En révision	9	10	3
Renvoi du TF	3	3	0

Causes jugées

	1996	1997	1998
Recours admis	7	6	7
Recours partiellement admis	9	6	5
Recours rejetés	26	25	32
Recours retirés	12	33	29
Recours irrecevables	10	2	7
Révision: demandes admises	1	8	2
Révision: demandes rejetées	6	4	1
Révision: demandes retirées	0	0	0
Recours joints	3	1	5

2.2.5 Les juridictions administratives

2.2.5.1 Le Tribunal administratif, y compris le Tribunal cantonal des assurances

Statistiques globales

	1996	1997	1998
Solde début	527	444	500
Entrées	1'041	1'083	1'086
Total	1'568	1'527	1'586
Sorties	1'124	1'027	1'088
Solde fin	444	500	498

Recours entrés, par domaines

	1996	1997	1998
Tribunal cantonal des assurances	217	242	249
Conseil d'Etat, Grand Conseil et Chancellerie	18	30	24
Département de l'économie, emploi et affaires extérieures	11	13	14
Département des finances	54	63	40
Département de l'instruction publique	36	37	50
Département de l'intérieur, agriculture, environnement et énergie	59	75	21
Département de justice et police et des transports	453	442	488
Département des affaires militaires	19	17	11
Département de l'action sociale et de la santé	5	17	15
Département de l'aménagement, équipement et logement	57	78	112
Divers	59	63	60
Mesures de contrainte	53	6	2
TOTAUX	1'041	1'083	1'086

En 1998, le Tribunal administratif a tenu 38 audiences de délibération, 495 audiences de comparution personnelles et d'enquêtes et 24 transports sur place.

Le nombre des recours entrés en 1998 est resté stable par rapport à 1997. Les assurances sociales représentent toujours une part importante des causes enregistrées, soit 23 % en 1998 (22,3 % en 1997).

L'augmentation des causes relatives aux décisions du Département de l'aménagement, équipement et logement, anciennement Département des travaux publics et de l'énergie, et la diminution de celles du Département de l'intérieur, agriculture, environnement et énergie, anciennement Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales, sont dues au transfert de l'Office cantonal du logement. Les recours concernés sont principalement dirigés contre des décisions d'allocations-logement et de surtaxes.

Le Tribunal administratif a admis 124 recours, partiellement admis 121, rejeté 340, déclaré irrecevables 77 et rayé du rôle 426. On compte 22,5 % de recours admis ou partiellement admis; dans le domaine des assurances sociales, ce chiffre est de 40,4 %.

2.2.5.2 Le Tribunal des conflits

En 1998, comme en 1997, le Tribunal des conflits a enregistré 2 recours qu'il a déclarés irrecevables pour incompétence. Aucune affaire n'a été enregistrée ou jugée en 1996.

2.2.5.3 Le Tribunal arbitral

En 1998, le Tribunal arbitral a reçu 2 recours et en a jugé 1 (1 cause rayée). 5 causes sont pendantes à fin 1998. En 1997, il a reçu 5 recours et en a jugé 2 et en 1996, il en a reçu 2 et jugé 1.

2.2.5.4 Les Commissions diverses

Le Tribunal administratif assure le greffe des six commissions suivantes, lesquelles, à l'exception de la Commission de recours en matière d'assurance-chômage, doivent siéger avec un ou plusieurs juges du Tribunal administratif :

Commission de recours de l'Université (CRUNI)

	1996	1997	1998
Solde début	12	41	14
Entrées	65	57	26
Total	77	98	40
Sorties	36	84	29
Solde fin	41	14	11

En 1998, la CRUNI a admis 7 recours, partiellement admis 1, rejeté 16, déclaré irrecevables 3 et rayé du rôle 2.

Commission de conciliation et d'estimation en matière d'expropriation (LEX)

En 1998, la LEX a reçu 1 cause et en a rayé 1. 4 causes sont pendantes à fin 1998. En 1997, la LEX a reçu 1 cause et en a jugé 5 et en 1996, elle en a reçu 2 et jugé 1.

Commission de recours des fonctionnaires de la police et de la prison (CRPP)

En 1998, la CRPP a reçu 2 recours et en a jugé 7 (3 recours admis, 3 rejetés et 1 déclaré irrecevable). 2 recours sont pendants à fin 1998. En 1997, la CRPP a reçu 8 recours et en a jugé 1 et en 1996, elle en a reçu 3 et jugé 4.

Commission de recours des fonctionnaires de l'enseignement public (CRIP)

En 1998, la CRIP a reçu 1 recours et en a jugé 4 (un recours rejeté et 3 déclarés irrecevables). 3 recours sont pendants à fin 1998. En 1997, la CRIP a reçu 8 recours et en a jugé 3 et en 1996, elle en a reçu 1 et jugé 1.

Commission de recours en matière d'assurance-chômage (CRAC)

	1996	1997	1998
Solde début	250	44	36
Entrées	313	110	155
Total	563	154	191
Sorties	519	118	126
Solde fin	44	36	65

En 1998, la CRAC a admis 36 recours, partiellement admis 30, rejeté 47, déclaré irrecevables 5 (dont 1 pour incompétence) et rayé du rôle 8.

Commission cantonale de recours en matière de mensuration officielle (CRMMO)

La CRMMO, créée le 1^{er} janvier 1997, a reçu 3 recours en 1998 (6 en 1997) et en a jugé 5 (1 en 1997). Elle a admis 1 recours et en a rejeté 4. 3 causes sont pendantes à fin 1998.

2.2.6 Commissions cantonales de recours en matière d'assurances sociales

Les Commissions cantonales de recours en matière d'assurances sociales sont composées de deux commissions distinctes :

- la Commission cantonale de recours AVS/AI, compétente en matière d'assurance-vieillesse et survivants (AVS), d'assurance-invalidité (AI), de prestations complémentaires fédérales (PCF) et cantonales (PCC), d'allocations pour perte de gain (APG), revenu minimum cantonal d'aide sociale pour les chômeurs en fin de droit (RMCAS);
- la Commission cantonale de recours AF, compétente en matière d'allocations familiales (AF).

Auparavant rattachées au DASS, elles ont été transférées, en janvier 1998, au sein du Pouvoir judiciaire.

Statistiques globales

	1996	1997	1998
Solde début	490	419	622
Entrées	856	1'019	980
Total	1'346	1'438	1'602
Sorties	927	816	930
Solde fin	419	622	672

En 1998, la CCR AVS-AI a tenu 49 audiences de délibération; la CCR AF, 7. Il a en outre été tenu 59 audiences de comparutions personnelles et d'enquêtes.

La progression déjà constatée au cours des dernières années du nombre d'actions en responsabilité intentées par les caisses de compensation AVS contre les anciens organes de sociétés faillies ou insolubles (art. 52 LAVS) se confirme (1997: 44; 1998: 55).

Le greffe a enregistré en 1998 69 recours portant uniquement sur le calcul des rentes AVS-AI. 41 assurés ont retiré leur recours après avoir reçu toutes les explications utiles.

Les Commissions cantonales de recours ont admis 138 recours, partiellement admis 20, rejeté 261, déclaré irrecevables 12, rayé du rôle 471, renvoyé pour instruc-

tion complémentaire 11. Elles ont admis 13 actions en responsabilité fondées sur l'article 52 LAVS et en ont rejeté 4.

56 arrêts ont été rendus par le Tribunal fédéral des assurances en 1998, suite à des recours de droit administratif interjetés par les assurés, les caisses de compensation AVS, l'Office cantonal invalidité, ou par l'Office fédéral des assurances sociales.

Dans 42 cas, les jugements de la CCR ont été confirmés.

Recours interjetés, par domaines

	1996	1997	1998
Assurance-vieillesse et survivants	433	462	433
Assurance invalidité	226	311	307
Assurance perte de gains	3	8	3
Prestations complémentaires	3	10	16
Allocations familiales	163	209	206
Assurance chômage (assujettissement et cotisation)	11	2	-
Revenu minimum cantonal d'aide sociale pour les chômeurs en fin de droits	17	17	15

2.2.7 Le Tribunal de première instance

2.2.7.1 Affaires civiles

Statistiques globales

	1996	1997	1998
Total des causes civiles entrées	27'172	26'499	23'810

Procédures ordinaires et accélérées, ainsi que sur incident

	1996	1997	1998
Solde début	2'945	2'757	2'792
Entrées	3'265	3'283	3'147
Total	6'210	6'040	5'939
Sorties	3'453	3'248	3'351
Solde fin	2'757	2'792	2'588
Jugements sur incident	242	219	222

Affaires de famille

	1996	1997	1998
Divorces prononcés	1'140	1'187	1'301
Divorces refusés	3	10	5
Séparations de corps prononcées	111	113	136
Annulations de mariage prononcées	2	1	4
Jugements sur mesures provisoires	285	290	265

Procédures sommaires

	1996	1997	1998
Solde début	3'123	1'937	1'626
Entrées	13'170	12'215	10'401
Total	16'293	14'152	12'027
Sorties	14'356	12'526	10'845
Solde fin	1'937	1'626	1'182

Conciliations ordinaires

	1996	1997	1998
Solde début	798	943	917
Entrées	1'797	1'581	1'512
Total	2'595	2'524	2'429
Sorties	1'652	1'607	1'535
Solde fin	943	917	894
Suspendues sine die	277	172	128
Affaires conciliées	51	55	53

Conciliations de famille

	1996	1997	1998
Solde début	333	394	415
Entrées	1'578	1'663	1'762
Total	1'911	2'057	2'177
Sorties	1'517	1'642	1'784
Solde fin	394	415	393
Ord. sur mesures préprovisoires	218	210	256

Chambre commerciale

	1996	1997	1998
Solde début	701	863	1'277
Entrées	6'197	5'657	5'727
Total	6'898	6'520	7'004
Sorties	6'035	5'243	6'304
Solde fin	863	1'277	700

Faillites prononcées

	1996	1997	1998
Faillites 166, 188, 190, 191 et 192 LP	829	899	759

Présidence

	1996	1997	1998
Mesures provisionnelles	393	390	392
Ordonnances de séquestre	680	540	460
Oppositions à séquestre	-	95	101
Causes gracieuses	214	241	231

Commissions rogatoires

	1996	1997	1998
Commissions rogatoires	74	76	67

La tendance enregistrée l'an passé au Tribunal de première instance se confirme cette année: toutes procédures confondues, le nombre total de causes traitées par la juridiction a légèrement diminué en 1998 par rapport à 1997 (-10%).

Cette baisse ne doit cependant pas faire illusion. Elle est due uniquement à la poursuite de la diminution du nombre des affaires sommaires et à la liquidation du traitement des quelques 1'600 requêtes en dissolution de sociétés anonymes (qui ont été enregistrées en 1997 mais, pour l'essentiel, traitées en 1998).

En revanche, on constate que le nombre total des procédures ordinaires et accélérées, affaires de famille comprises, qui représentent l'essentiel de la charge de travail du Tribunal, est resté stable (la légère baisse des procédures ordinaires et accélérées étant compensée par une hausse des affaires de famille).

A la diminution du nombre des affaires sommaires (-15%) fait écho celle du nombre des faillites prononcées (-16%).

Enfin, le volume des affaires de la présidence reste stable, à l'exception des requêtes de séquestre, dont le nombre continue de diminuer (-15%).

Compte tenu de la surcharge chronique de la juridiction, en particulier en ce qui concerne les chambres civiles, la demande du Tribunal que son effectif soit augmenté de deux juges titulaires a été exaucée par le Grand Conseil. Trois nouveaux magistrats – dont deux à mi-temps – ont ainsi pris leurs fonctions au 1^{er} janvier 1999.

En revanche, le Tribunal reste dans l'attente des 2 postes de secrétaires-juristes supplémentaires qui devaient, conformément aux engagements pris, lui être octroyés à la même date.

Enfin, au plan administratif, il faut relever que la création au 1^{er} janvier 1997 d'un nouveau poste de responsable des taxations et de la gestion financière des procédures a permis, malgré la baisse globale du nombre des causes, d'augmenter les recettes provenant des émoluments perçus par la juridiction de quelques Frs 1,25 million (+14%) et de dégager une recette exceptionnelle supplémentaire de Frs 1,67 million.

2.2.7.2 Commission de recours instituée par la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) *

	1996	1997	1998
Solde début	157	199	192
Entrées	248	215	221
Total	405	414	413
Sorties	206	222	215
Solde fin	199	192	198

* Commission, composée de deux sections, et présidée par des juges du Tribunal de 1^{re} instance.

La commission a statué sur 4 réclamations sur émoulement, 1 renvoi par le Tribunal administratif, ainsi que sur une demande de révision pour lesquels de nouveaux recours n'ont pas été enregistrés.

2.2.8 Le Tribunal de police

Statistiques globales

	1996	1997	1998
Solde début	914	712	666
Entrées	2'278	2'333	2'566
Total	3'192	3'045	3'232
Sorties	2'480	2'379	2'204
Solde fin	712	666	1'028

Le nombre total des procédures entrées au Tribunal de police a augmenté d'environ 10% par rapport à 1997 et le nombre de dossiers sortis a diminué d'environ 10%. On assiste donc à une augmentation à la fois quantitative et qualitative de la charge du TP, qui ne dispose toutefois que de moyens constants qui se révèlent insuffisants.

Le pourcentage des dossiers consacrés aux détenus, par rapport au total des dossiers jugés pendant l'année, est passé de 6,9% en 1996 à 7,9% en 1997 et à 8,57% en 1998.

Le pourcentage des dossiers fondés sur l'article 28 al. 2 LOJ (entré en vigueur le 8 juillet 1995 et ayant fortement élargi les compétences du Tribunal de police) est passé de 6,3% en 1996 à 10,4% en 1997 et à 7,3% en 1998.

A cela, il faut ajouter l'affaire SASEA qui a mobilisé, à elle seule, une chambre du Tribunal pendant presque 3 mois, faisant passer la moyenne du temps consacré aux affaires «art. 28, al. 2 LOJ» de 3 h à 6 h par dossier pour l'année 1998.

Ainsi, malgré le recours systématique aux juges suppléants (depuis l'automne 1996), il s'écoule en moyenne 4 à 5 mois entre l'attribution du dossier à la juridiction et la tenue de la première audience, alors que le délai souhaitable serait de 3 mois au plus.

2.2.9 La juridiction des baux et loyers

2.2.9.1 La Commission de conciliation en matière de baux et loyers

	1996	1997	1998
Solde début	2'849	3'065	2'903
Entrées	6'225	5'871	5'855
Total	9'074	8'936	8'758
Sorties	6'009	6'033	6'552
Solde fin	3'065	2'903	2'206

Le nombre des affaires nouvelles déposées à la Commission de conciliation en 1998 est légèrement inférieur à celui de 1997 (-0,3%). Ce nouveau chiffre étant le plus bas depuis 1991, la tendance à un retour vers un niveau de moins de 5'000 entrées, qui existait avant la période de forte hausse du taux hypothécaire de 1989 à 1992, se poursuit.

Par rapport à 1997, les nouveaux litiges relatifs à la fixation du loyer ont diminué de 7,4 %. Il en est de même pour les dossiers de type divers (-5,3 %) et pour les requêtes amiables (-23,1 %).

Ces baisses sont en partie compensées par l'accroissement des requêtes en contestation de congé (+16,5 %), de celles en évacuation pour défaut de paiement du loyer (+14,2 %) et de celles concernant les consignations de loyer (+3,8 %).

2.2.9.2 Le Tribunal des baux et loyers

Statistiques globales

	1996	1997	1998
Solde début	1'326	1'378	1'109
Entrées	2'015	1'969	2'234
Total	3'341	3'347	3'343
Sorties	1'963	2'238	1'796
Solde fin	1'378	1'109	1'547

Le Tribunal des baux et loyers a connu, en 1998, une augmentation notable des affaires nouvelles (+13,4 % par rapport à 1997).

Cette hausse s'observe dans tous les types de dossiers. C'est le cas particulièrement pour les procédures de contestation de résiliation de bail (Baux) et d'évacuation pour défaut de paiement du loyer (Evacuations) où les chiffres sont les plus élevés depuis l'entrée en vigueur du nouveau droit du bail.

Les litiges relatifs à la fixation du loyer se sont sensiblement accrus cette année (+43 % par rapport à 1997), mais ils restent néanmoins largement en dessous des niveaux de 1991 (1181) et 1994 (1049).

a) Baux

	1996	1997	1998
Solde début	77	64	69
Entrées	90	117	143
Total	167	181	212
Sorties	103	112	84
Solde fin	64	69	128

b) Loyers

	1996	1997	1998
Solde début	614	735	461
Entrées	637	414	595
Total	1'251	1'149	1'056
Sorties	516	688	386
Solde fin	735	461	670

c) Evacuations

	1996	1997	1998
Solde début	165	119	196
Entrées	658	837	868
Total	823	956	1'064
Sorties	704	760	866
Solde fin	119	196	198

d) Oppositions aux jugements d'évacuation

	1996	1997	1998
Solde début	3	0	0
Entrées	16	17	27
Total	19	17	27
Sorties	19	17	21
Solde fin	0	0	6

e) Divers

	1996	1997	1998
Solde début	480	480	412
Entrées	575	559	611
Total	1'055	1'039	1'023
Sorties	575	627	480
Solde fin	480	412	543

2.2.10 Juridiction des Prud'hommes

Statistiques globales

	1996	1997	1998
Solde début	1'049	967	837
Entrées	1'478	1'393	1'320
Total	2'527	2'360	2'157
Sorties	1'560	1'523	1'312
Solde fin	967	837	845

Le volume des affaires déposées aux prud'hommes a retrouvé l'an dernier le niveau qui prévalait dans les années quatre-vingt, après plusieurs années d'une surcharge due à la crise économique.

La répartition des causes entre les groupes professionnels varie peu et demeure donc très inégale (moins de 1 % pour l'horlogerie/bijouterie, plus de 25 % pour l'hôtellerie/restauration/commerce non alimentaire).

La nouvelle commission de conciliation en matière d'égalité entre femmes et hommes dans les rapports de travail (CCEg), entrée en fonction en fin d'année, et dont le secrétariat a été confié au greffe des prud'hommes, a reçu 4 demandes, qui concernent toutes des rapports de droit privé.

La baisse globale du nombre des demandes se traduit par une diminution proportionnelle du nombre d'audiences au niveau des bureaux de conciliation.

En revanche, le nombre d'audiences des tribunaux n'a pratiquement pas varié (1271 contre 1291 en 1997), alors même que le nombre d'affaires sorties diminue de plus de 10 %. Le taux d'appel est en légère baisse par rapport à l'année précédente (45,48 % contre 47,73 %).

Les Chambres d'appel, à jour depuis l'été 1997, ont pour leur part siégé nettement moins souvent (299 audiences contre 364 en 1997).

Enfin, la Cour mixte a reçu 3 recours, tous irrecevables, comme d'ailleurs quasiment tous ceux déposés auprès d'elle depuis la réduction de son champ de compétence.

Les délais de convocation n'ont pas varié par rapport à l'année précédente, allant de 1 mois dans les groupes les moins chargés à 2 mois et demi dans les groupes les plus chargés, ainsi qu'en Chambre d'appel.

a) Bureaux de conciliation

	1996	1997	1998
Solde début	182	210	200
Entrées	1'443	1'339	1'279
Total	1'625	1'549	1'479
Sorties	1'415	1'349	1'288
Solde fin	210	200	191

b) Tribunaux

	1996	1997	1998
Solde début	498	464	397
Entrées	1'047	977	947
Total	1'545	1'441	1'344
Sorties	1'081	1'044	932
Solde fin	464	397	412

c) Chambres d'appels

	1996	1997	1998
Solde début	369	292	240
Entrées	348	345	296
Total	717	637	536
Sorties	425	397	294
Solde fin	292	240	242

d) Cour mixte

	1996	1997	1998
Solde début	0	1	0
Entrées	1	0	3
Total	1	1	3
Sorties	0	1	3
Solde fin	1	0	0

2.2.11 Le Tribunal tutélaire

	1996	1997	1998
Dossiers ouverts	1'609	1'541	1'618
Mesures prises	2'439	3'105	3'506
Mesures levées	1'186	920	898

Le nombre de mesures prises continue à augmenter, alors que le nombre de nouveaux dossiers reste stable.

A fin 1998, 5'244 dossiers étaient encore en cours.

Les nominations de curateurs de représentation aux mineurs ont passé de 211 en 1997 à 295 en 1998. Cette augmentation est vraisemblablement due à l'accroissement du nombre de nominations d'avocat aux mineurs,

aux fins de les représenter dans des procédures pénales. En revanche, le nombre des autres curatelles, en particulier les curatelles de gestion (198 en 1997, 167 en 1998) et celles instituées aux fins d'établir la filiation paternelle (144 en 1997, 100 en 1998) a diminué.

	1996	1997	1998
Nominations de tuteurs (majeurs et mineurs)	387	159	236
Nominations de curateurs (majeurs et mineurs)	1'446	1'291	1'288
Retraits de garde	27	18	15

2.2.12 La Justice de paix

Dossiers successoraux

	1996	1997	1998
Décès enregistrés	3'550	3'364	3'395
Testaments déposés	1'071	740	933
Répudiations	1'424	1'571	1'832
Faillites requises	726	579	630
Dossiers succession	186	168	74

Le nombre des testaments déposés a rejoint la moyenne des années précédant 1997.

Les répudiations ont fortement augmenté et ont été suivies d'une augmentation des requêtes de faillites.

En revanche, les dossiers successoraux ont sensiblement diminué. La diminution concerne surtout les inventaires civils fondés sur l'art. 553 CC et les procédures d'administration d'office. Les exigences quant à la motivation des requêtes d'inventaire d'une part, l'établissement d'une enquête plus approfondie avant que ne soit ordonnée l'administration d'office d'autre part, peuvent expliquer la diminution sensible de ces procédures.

Conciliations obligatoires

	1996	1997	1998
Solde début	1'242	970	966
Entrées	3'970	3'865	3'529
Total	5'212	4'835	4'495
Sorties	4'242	*3'869	*3'288
Solde fin	970	966	1'207

* Les éléments pris en considération dans les sorties ne sont pas les mêmes que pour les années précédentes. On constate néanmoins une diminution du nombre des affaires retirées, ainsi que d'une augmentation des causes suspendues.

La diminution du nombre de nouveaux dossiers semble se confirmer. L'augmentation de la valeur litigieuse pourrait expliquer cette diminution. En effet, à concurrence de Frs. 8'000.-, plusieurs créances peuvent désormais faire l'objet d'une seule demande en justice.

Sur les 2'212 jugements rendus en 1998, 1'845 l'ont été par défaut.

Conciliations volontaires

	1996	1997	1998
Solde début	43	37	42
Entrées	63	47	29
Total	106	84	71
Sorties	69	42	42
Solde fin	37	42	29

La diminution des causes amorcée en 1995 se poursuit.

Aucune conciliation, opérée par les maires et les adjoints des communes, en vertu de l'article 152 LOJ, n'a été signalée au greffe de la Justice de paix.

2.2.13 Le Tribunal de la jeunesse

	1996	1997	1998
En cours au 1 ^{er} janvier	337	349	341
Affaires reprises	77	93	140
Affaires nouvelles	1'317	1'428	1'360
Total	1'654	1'777	1'701
Affaires jugées	505	495	458
Total des sorties	1'305	1'436	1'435
Solde fin	349	341	266

Si l'année 1998 a vu une stabilisation du nombre des procédures nouvelles soumises au Tribunal de la jeunesse, elle a, par contre, connu une forte augmentation des arrestations préventives, comme en 1997 déjà (446 contre 351 en 1997 et 284 en 1996).

Cette situation est en grande partie due à l'implication toujours plus fréquente de mineurs ou de faux mineurs étrangers, souvent de passage dans notre canton, dans des trafics de stupéfiants, ainsi que dans des infractions contre le patrimoine et l'intégrité corporelle.

Cette évolution, à certains égards inquiétante, entraîne la nécessité, faute de places suffisantes dans l'actuel centre de détention pour mineurs «La Clairière», d'avoir plus fréquemment recours à la prison de Champ-Dollon pour la détention préventive, ce qui est à déplorer, même si des efforts considérables sont faits par l'établissement pour offrir des conditions d'accueil adaptées.

En raison aussi de la difficulté à déterminer l'âge réel de cette catégorie de délinquants, le Tribunal a plus souvent recours à des expertises d'âge confiées à l'Institut de médecine légale. Le résultat de celles-ci explique l'augmentation très nette des dessaisissements, pour cause de majorité, en faveur du Parquet (24 en 1998 contre 8 en 1997 et 4 en 1996).

L'informatisation de la gestion des procédures du Tribunal de la jeunesse a débuté dans le courant de l'année 1998, en collaboration avec le centre des technologies de l'information, CTI. Plusieurs réunions de travail ont permis d'élaborer le concept et de réaliser les programmes qui font actuellement l'objet de tests de fiabilité. Parallèlement, la formation du personnel du greffe est en cours. Sauf problèmes techniques majeurs, la mise en service de la base de données pourrait intervenir dans le courant du premier trimestre de l'année 1999.

2.2.14 Le Ministère public

2.2.14.1 Statistiques globales

	1996	1997	1998
Solde début	2'396	2'501	2'599
Entrées	13'010	13'777	14'823
Total	15'406	16'278	17'422
Sorties	12'905	13'679	14'783
Solde fin	2'501	2'599	2'639

La tendance à l'augmentation des causes nouvelles, déjà perçue l'an dernier, se confirme en 1998, sans qu'il soit possible d'attribuer ce phénomène à un domaine particulier de la criminalité.

Malgré des efforts soutenus, qui se traduisent par une augmentation parallèle du nombre des causes réglées au Parquet, le nombre des dossiers restant en cours ne cesse de croître également. La «capacité d'absorption» du Ministère public est d'ores et déjà dépassée et les ressources tirées de l'organisation interne de la juridiction sont épuisées. Si la tendance se confirme, l'enlèvement ne pourra être évité, à terme, qu'à la faveur de réformes législatives (transaction pénale, augmentation des compétences en matière d'ordonnances de condamnation, par exemple), dès lors que l'espoir d'une augmentation des effectifs n'est, en l'état, guère raisonnable.

Les mêmes constatations valent pour l'accroissement constant des requêtes en exécution des jugements d'évaluation. A noter, dans ce domaine, que 7 ventes aux enchères publiques ont été organisées, qui ont rapporté la somme de Fr. 130'000.-.

2.2.14.2 Détails des opérations

	1996	1997	1998
Procédures nominatives enregistrées dans l'année	10'231	10'724	11'257
Procédures contre X enregistrées dans l'année	1'352	1'230	1'268
Procédures en conversion d'amende enregistrées dans l'année	768	1'117	1'587
Total des nouvelles procédures (nominatives, c/X et en conversion d'amende)	12'351	13'071	14'112
Solde des procédures (nominatives et c/X enregistrées dans l'année précédente)	2'396	2'501	2'636
Total des procédures	14'754	15'572	16'748
Ouvertures d'informations	2'630	2'859	2'760
Ordonnances de condamnation	1'819	1'899	1'823
Renvois au Tribunal de police	1'738	1'746	1'914
Renvois à la Cour correctionnelle	40	46	68
Renvois à la Cour d'assises	6	8	15
Renvois à d'autres autorités	520	483	553
Total de ces opérations	6'753	7'041	7'133
Classements avant instruction	9'138	7'749	7'955
Classements après instruction	710	725	771
Total des classements	9'848	8'460	8'726
Procédures non pénales (PG) enregistrées au Parquet	3'687	1'845	1'700

2.2.14.3 Exécution des jugements d'évacuation

	1996	1997	1998
Jugements dont l'exécution a été requise pendant l'année	505	540	629
Causes en cours au début de l'année	398	426	553
Total	903	966	1'182
Audiences convoquées	427	440	501
Jugements exécutés :			
- par la force publique	62	65	134
- par abandon des lieux	125	115	220
- volontairement	215	155	148
Total	402	335	502
Requêtes retirées	100	78	129
Causes restant en cours	425	553	553
- dont suspendues d'accord	-	-	118

2.2.15 L'instruction

2.2.15.1 Procédures pénales

	1996	1997	1998
Solde début	1'181	1'239	1'244
Entrées	2'741	2'991	2'885
Total	3'922	4'230	4'129
Sorties	2'683	2'986	2'947
Solde fin	1'239	1'244	1'182

* Les entrées comprennent 2'760 ouvertures d'information, les renvois et les disjonctions.

2.2.15.2 Commissions rogatoires internationales, commissions rogatoires nationales, cautionnements préventifs, demandes d'extradition

	1996	1997	1998
Solde début	203	209	255
Entrées	409	409	377
Total	612	618	632
Sorties	403	363	390
Solde fin	209	255	242

2.2.15.3 Activités des juges d'instruction

	1996	1997	1998
Procédures reçues (Renvois + ouverture)	2'663	2'904	2'807
Commissions rogatoires reçues	394	401	368
Détenus (y compris mandats exécutés)	2'229	2'574	2'749
Mandats d'amener décernés	188	206	167
Mandats d'amener exécutés	29	85	67
Mandats d'amener révoqués	141	180	120
Recherches de lieu de séjour	4	5	5
Personnes convoquées	21'041	23'685	21'813
Demandes d'extradition	14	20	8
Détentions fédérales	-	1	3
Ordonnances de condamnation	957	1'175	1'281

Si le nombre des nouvelles procédures enregistrées en 1998 a diminué, il faut y voir un effet des efforts du Parquet pour filtrer les dossiers nécessitant le recours à un juge d'instruction. De ce fait, le «niveau» de complexité des affaires pour lesquelles une information pénale est requise augmente. Il faut relever parallèlement une augmentation du nombre des procédures avec détenus, reflétant l'évolution à la hausse de l'activité policière, notamment en matière de flagrants délits. On remarquera enfin que le nombre des ordonnances de condamnation prononcées continue à croître.

ANNEXES :

- Tableaux des magistrats**
- Evénements de la vie judiciaire en 1998**



POUVOIR JUDICIAIRE GENEVOIS

MAGISTRATS JUDICIAIRES EN FONCTION LE 1er JANVIER 1999

(selon leur rang au sein de leur juridiction : art. 67 Loi Organisation Judiciaire)
non compris les 527 juges prud'hommes élus les 27 et 28 avril 1993
(cf. Arrêté du Conseil d'Etat du 5 mai 1993)

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
MINISTERE PUBLIC	PROCEURER GENERAL	56 1/4	Bernard BERTOSSA	12.09.42	01.06.90	01.06.72
	PROCEUREURS	44 3/4	Jean-Louis CROCHET	24.05.48	01.06.96	01.06.90
			Christian COQUOZ	04.02.60	01.06.96	29.11.90
	Remplaçant : ancien Procureur général, ancien Procureur ou ancien Substitut (art.38 al. 2 OJ), ou un juge ou un juge suppléant du Tribunal devant lequel le ministère public doit intervenir (art. 39 OJ). En cas de maladie, d'absence ou d'empêchement prolongé du Procureur général : un Procureur désigné par le Procureur général ou, à défaut, le premier en rang des Procureurs ou des Substituts (art. 40 OJ)					
9 magistrats de carrière	SUBSTITUTS	37 1/2	Marc OEDERLIN	05.06.63	01.06.96	01.06.96
			Daniel ZAPPELLI	11.01.64	01.06.96	01.06.96
			Petra FRENCH	15.05.64	01.06.96	01.06.96
			Alix FRANCOITTE-CONUS	08.03.59	01.07.98	01.07.98
			Jean-Bernard SCHMID	25.12.52	24.09.98	24.09.98
			Silvia TOMBESI MUMENTHALER	16.09.64	01.01.99	01.01.99

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
COUR DE CASSATION 10 magistrats non de carrière	PRESIDENT	54	Alain ZWAHLEN	26.09.51	01.06.84	23.10.64-30.04.96 01.04.86-30.06.98
	VICE-PRESIDENT		Robert ROTH	18.09.52	07.05.92	
	Raymond COURVOISIER		07.06.37	01.04.94		
	Jean-Charles KEMPF		27.04.31	01.06.96		
	Chantal MANFRINI		10.05.51	01.09.98		
	JUGES SUPPLEANTS	63 1/2	Pierre OEDERLIN ->31.09.99	04.09.27	14.12.78	01.06.60-31.03.69
			Dominique PONCET	31.08.29	14.12.78	
			Didier BROSSET	27.04.42	18.02.82	
			Maurice SCHNEEBERGER	20.05.35	01.12.88	
			Jean-Marie CRETТАZ	22.12.42	01.06.90	
COUR DE JUSTICE 16 magistrats de carrière 20 magistrats suppléants dont 1 à élire 46 magistrats	PRESIDENT -> 31.05.99 VICE-PRESIDENTE -> 31.05.99	51 1/2	Richard BARBEY	31.05.43	01.11.85	16.09.77
			Antoinette STALDER	19.07.44	01.07.90	25.02.83
			Jean-Pierre PAGAN Président en 1990 - 1991	31.08.40	17.09.81	30.05.69
			Pierre-Christian WEBER Président en 1991 - 1993	25.03.41	24.02.83	31.01.69
			Pierre-Yves DEMEULE Président en 1993 - 1995	24.12.43	12.09.85	01.06.72
			Pierre HEYER Président en 1995 - 1997	09.11.43	01.08.86	30.06.71
			Martine HEYER-BERTHET	04.09.44	01.09.91	01.06.72-31.12.77 et dès 01.12.83
			Stéphane GEIGER	21.01.46	01.01.92	13.09.74
			Marguerite JACOT DES COMBES	22.04.50	01.10.93	01.06.77
			Axel TUCHSCHMID	12.06.41	01.09.94	04.06.71
			Renate PFISTER-LIECHTI	04.09.51	01.07.95	01.06.78
			Michel CRIBLET	27.07.51	01.06.96	08.05.81
			Yves GRANDJEAN	25.08.53	01.06.96	25.03.83
			Louis PEILA	19.02.54	01.06.96	01.09.83
			Laura JACQUEMOUD-ROSSARI	28.02.57	01.06.96	01.02.84
			Christian MURBACH	30.05.51	01.01.97	01.02.80

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
COUR DE JUSTICE	JUGES SUPPLEANTS	50	Claude MOREILLON	05.02.38	01.06.78	25.02.66-31.05.96
			Jean-Claude FIVAZ	13.05.36	06.11.81	
			Gérard MONTAVON	11.05.34	13.05.82	
			Vladimir VESELY	24.06.45	01.10.83	
			Pierre-André MORAND	21.08.43	01.06.90	
			Benoit CHAPPUIS	03.12.56	04.05.91	
			Gilles STICKEL	10.05.51	01.01.94	
			Patrick BLASER	14.05.54	01.04.94	
			Christian REYMOND	15.08.34	01.06.96	
			Blaise GROSJEAN	09.03.50	01.06.96	
			Douglas HORNUNG	05.04.52	01.06.96	
			Guy STANISLAS	29.05.52	01.06.96	
			Ariane WEYENETH-WUARIN	27.10.52	01.06.96	
			Maurizio LOCCIOLA	28.05.60	01.06.96	
			Vincent JEANNERET	09.07.60	01.06.96	
			Adriano GIANINAZZI	11.07.63	20.03.97	
			Louis GAILLARD	08.02.47	01.04.97	
			Eric W. FIECHTER	18.08.49	05.12.97	
			Philippe JUVET	28.06.56	23.01.98	
	JUGES ASSESSEURS A LA CHAMBRE D'ACCUSATION	63 3/4	Pierre PACHOUD Jean-Paul CHERIX	14.03.37 15.03.33	01.06.96 18.09.97	
LES JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS SONT CEUX DU TRIBUNAL DE POLICE (art. 50 Oj)						
CHAMBRE D'APPEL DES BAUX ET LOYERS représentant les locataires	ASSESSEURS A	39 1/2	Daniel PERREN	31.03.46	01.02.85	
			Shirin HATAM Mme	08.04.62	01.06.96	
			François ZUTTER	19.01.58	23.01.97	
			Yasmine DJABRI	08.09.67	01.05.97	
représentant les milieux immobiliers	51	Pierre SIDLER	12.06.35	10.05.85		
		Pierre-Antoine LAPP	12.04.47	10.05.85		
		Jean-Marc SIEGRIST	30.03.56	16.10.87		
		Pierre DAUDIN	19.04.45	01.06.90		
			Dominique DUCRET-BURGER Mme	21.03.55	01.06.90	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF 5 MAGISTRATS DE CARRIERE 5 MAGISTRATS SUPPLEANTS 10	PRESIDENT > 31.05.2001	49	Dominique SCHUCANI Président en 1984-1986 et 1990-1992	23.09.39	01.07.82	01.07.82
	VICE-PRESIDENT > 31.05.2001		Philippe THELIN	16.07.55	01.06.96	01.06.90
			Eliane BONNEFEMME-HURNI Présidente en 1994-1996	14.08.48	01.11.89	31.01.75
			Laure BOVY Présidente en 1996-1998	28.09.46	01.05.93	01.05.93
			François PAYCHERE	03.11.58	01.06.96	13.02.95
	JUGES SUPPLEANTS	44 1/2	Nicolas PEYROT	11.09.42	08.02.79	
			Philippe DE BOCCARD	19.04.49	19.03.82	
			Yves BONARD	03.09.60	01.06.90	
			Mario-Dominique TORELLO	24.11.56	01.05.93	
			Claudio MASCOTTO	02.05.63	01.07.97	
TRIBUNAL DES CONFLITS 2 MAGISTRATS (non de carrière)	PRESIDENT	44	Pierre MARTIN-ACHARD	25.06.54	24.03.94	
	PRESIDENT SUPPLEANT		Daniel PEREGRINA	19.06.55	22.10.98	
			Siégeant avec un juge de la Cour de justice et un juge du Tribunal administratif			

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE			
TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE TRIBUNAL DE POLICE	PRESIDENT > 31.05.1999		Jean-Marc STRUBIN	29.02.56	01.09.91	01.04.86			
	VICE-PRESIDENTE		Suzanne CASSANELLI	24.07.55	01.01.94	01.08.86			
	> 31.05.99		Jean-Félix BAECHLER -> 31.08.99	18.08.34	20.12.68	22.06.62			
TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS	JUGES	44 3/4	Président en 1974-1976						
			Jean-Franklin MIRIMANOFF	22.06.43	01.10.79	17.09.76			
			René REY Président en 1995-1997	31.10.48	01.10.83	01.10.83			
			Pierre CURTIN	16.04.55	01.09.89	25.03.83			
			Claude-Nicole NARDIN	15.06.56	01.06.90	01.07.85			
			Marie-Claude SERMIER	15.02.54	13.09.90	01.06.83			
			Valérie LAEMMEL-JUILLARD	13.07.54	01.01.92	18.09.86			
			Sylvie WEGELIN	08.08.53	01.10.92	10.04.81			
			Jean RUFFIEUX	05.06.48	01.07.95	01.03.89			
			Pierre MARQUIS	16.08.54	01.06.96.	01.03.86			
			Denis MATHEY	18.02.59	01.06.96	11.10.90			
			François CHAIX	08.08.64	01.06.96	18.02.94			
			Olivier DEFERNE	20.02.56	01.01.97	01.01.97			
			Cédric-Laurent MICHEL	11.02.66.	01.02.98	01.02.95			
			Rosa Delia MAILLART-ROMAY	27.12.44	01.09.98	01.06.96			
			Paola CAMPOMAGNANI CALABRESE	05.03.63	01.01.99	01.06.96			
			Anne HERITIER LACHAT 1/2 temps	25.08.50	01.01.99	01.01.99			
			Nathalie MAGNENAT FUCHS 1/2 temps	28.10.59	01.01.99	01.01.99			
			14 magistrats suppléants 28 magistrats assesseurs 8 magistrats assesseurs suppléants 70 magistrats	JUGES SUPPLEANTS	42 3/4	Christian BUONOMO	21.10.53	01.06.84	
						Dominique HENCHOZ Mme	09.03.57	06.05.88	
Jean-Charles SOMMER	23.05.48	01.06.90							
Josianne STICKEL-CICUREL	06.02.50	01.06.90							
Jacques ROULET	25.02.56	01.06.90							
Lorella BERTANI	30.05.59	01.06.90							
Liliane ZWAHLEN-STAMM	15.07.50	09.10.91							
Patrick MALEK-ASGHAR	11.11.64	01.08.93							
Roland BURKHARD	29.06.56	09.11.95							
Robert FIECHTER	12.11.52	01.06.96							
Brigitte BESSON	18.03.54	01.06.96							
Serge FASEL	28.01.57	01.06.96							
Diane SCHASCA	01.05.64	01.06.96							
François HADDAD	25.03.58	01.01.99							
JUGES ASSESSEURS AU TRIBUNAL DE POLICE		63				Maurice SCHERRER	10.12.28	01.07.93	
			Brigitte BERTHOUSOZ	13.02.48	01.06.97				
			Hélène BRAUN	04.07.35	01.03.98				
			Irène SAVOY CHANEL	22.09.31	01.10.98				

	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DA CARRIERE
	JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS AU TRIBUNAL DE POLICE ET A LA CHAMBRE D'ACCUSATION	58 3/4	Michel JÖRIMANN Christiane MARFURT Véréna CHARPIE Jean GROB Roman JUON Michèle KUNZLER Claude BLANC Roger PORTIER	11.03.39 01.08.37 17.09.32 17.07.36 28.03.36 14.12.61 17.06.35 15.07.41	01.06.72 01.06.75 01.07.81 01.06.92 01.06.96 01.06.96 20.03.98 20.11.98	
	JUGES ASSESSEURS AU TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS représentant les locataires	48 1/4	Manfred RICHENBACHER Willy MONNET Jacqueline LARPIN François DUCOMMUN Gabrielle ANSALDO Christianne PITTET-SMATI Roland HAEBERLI Marozia CARMONA FISCHER Marie-Claire GUINAND Eric ROSSIAUD Christophe DULEX Stéphane MONTFORT	22.06.36 24.10.36 08.11.47 26.04.58 21.07.28 02.08.54 11.12.28 23.09.62 28.02.56 19.10.63 20.09.64 04.02.65	01.06.78 10.04.81 01.01.82 18.04.85 01.06.90 01.06.90 01.02.94 09.11.95 01.06.96 01.06.96 01.06.96 23.10.98	
	représentant les milieux immobiliers	51 1/4	Jacques PONCET Jean-Pierre BESSON Albert BLONDEL Michel PFENNINGER >28.02.99 Jacques GRANGE Claude PILET Jean BORNAND Jean-Paul BART Claudio ROLLINI Pierre BANNA Enrique ORTIZ Raija LAHLOU Julien BLANC dès le 01.03.99	13.10.30 24.02.35 20.03.36 16.02.27 28.01.37 19.01.33 27.06.50 02.09.51 13.05.63 02.08.66 16.10.57 29.05.64 04.05.68	19.03.76 01.06.84 01.06.84 18.04.85 18.04.85 17.02.71- 03.11.85 et dès 16.10.86 01.06.90 01.04.91 04.06.92 01.06.96 18.09.97 01.01.99 01.03.99	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
INSTRUCTION	PRESIDENTE > 31.05.2002 VICE-PRESIDENT > 31.05.2001	43 1/2	Christine JUNOD	03.10.59	27.01.94	01.06.90
			* Daniel DUMARTHERAY	03.07.54	01.06.90	01.06.90
			Carole BARBEY	21.06.46	01.05.76	22.03.74
			Présidente en 1984-1986			
			Jean-Pierre TREMBLEY	10.04.47	01.09.79	01.01.76
			Président en 1986-1988			
			* Paul PERRAUDIN	10.12.51	01.07.85	25.02.83
			Claude-François WENGER	11.06.51	01.07.91	01.06.90
			Jacques DELIEUTRAZ	03.01.52	01.09.91	01.02.90
			Leonardo MALFANTI	01.11.60	10.01.95	01.06.90
			Stéfane ESPOSITO	30.04.58	01.07.95	11.04.91
			* Georges ZECCHIN	17.11.57	01.07.95	01.07.95
			* Laurent KASPER-ANSERMET	14.11.46	01.06.96	18.04.85-31.05.90 et dès le 13.04.92
			Michel-Alexandre GRABER	21.03.58	01.06.96	27.04.95
			Daniel DEVAUD	31.10.52	01.06.96	01.06.96
Marc TAPPOLET	01.06.60	01.06.96	01.06.96			
Isabelle CUENDET	27.03.63	01.02.98	01.09.91			
			* membre de la section spécialisée prévue par l'art. 47A OJ			
	SUPPLEANTS		les juges et les juges suppléants du Tribunal de première Instance			

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE	PRESIDENT >31.05.1999	52 1/4	Jean-Nicolas ROTEN	20.05.50	01.06.96	01.11.89
	JUGE		Anne-Françoise COMTE FONTANA	29.10.42	01.11.83	25.06.76
2 magistrats de carrière 14 autres magistrats	JUGES SUPPLEANTS	50	Sonia MUHLSTEIN Christine SAYEGH Henri NANCHEN Pierre GASSER	03.06.47 11.07.45 25.12.53 06.05.49	05.06.81 19.04.85 01.06.90 02.12.93	
	JUGES ASSESSEURS MEDECINS	45 1/2	Dr Jean-Maurice SEIGNE Dr Pierre-Alain PESSINA	12.02.45 20.12.61	01.06.90 25.09.98	
	JUGES ASSESSEURS PEDAGOGUES	60 3/4	Jacques Raymond RUFER Marianne MATHEZ-ROGUET	09.10.30 27.06.45	05.06.81 01.06.96	
16 magistrats	JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS MEDECINS	49 1/4	Dr Michel HUGUENIN Dr Jean-Pierre RESTELLINI Dr Barbara STRYIENSKI WEISSE	16.11.36 08.06.53 16.12.58	01.06.78 01.09.97 24.04.98	
	JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS PEDAGOGUES	49	Jean-Jacques Marc SORMANI Madeleine PINGET René RIEDER	30.10.33 06.12.55 25.05.57	08.05.74 01.06.96 01.06.96	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
TRIBUNAL TUTELAIRE ET JUSTICE DE PAIX	PRESIDENTE >31.05.2001	43 3/4	Fabienne PROZ JEANNERET	01.12.59	01.10.93	01.10.93
	VICE -PRESIDENT >31.05.2001		Thierry WUARIN	30.12.50	01.06.96	01.06.96
JUGES	Yvette DAOUDI BEUCHAT		10.03.50	01.07.85	20.06.75	
	Présidente en 1990-1992 et 1994-1996		Thierry LUSCHER	20.06.59	01.12.92	01.09.89
4 magistrats de carrière 4 magistrats suppléants	JUGES SUPPLEANTS	36 1/2	Birgit SAMBETH GLASNER	13.02.62	01.01.95	
8 magistrats			Christophe ZELLWEGER	06.08.62	01.02.95	
			Elisabeth GABUS-THORENS	06.08.59	12.10.95	
			Mireille GEORGE	08.03.65	12.10.95	

RECAPITULATION

71 magistrats de carrière dont 2 à mi-temps	dont 25 femmes (35,21 %)	âge moyen	au 01.01.99	:	45 1/4 ans
116 autres magistrats plus 1 à élire	dont 31 femmes (28,72 %)	âge moyen	au 01.01.99	:	46 1/2 ans
<hr/>					
187 magistrats	dont 56 femmes (29,94 %)	âge moyen	au 01.01.99	:	46 ans



MAGISTRATS DU POUVOIR JUDICIAIRE DE CARRIERE

selon leur rang d'ancienneté d'entrée dans la magistrature de carrière

Situation au 1er janvier 1999

<u>Date d'entrée en fonction</u>	<u>Date d'entrée en fonction</u>
22.06.1962 BAECHLER Jean-Félix	01.11.1989 ROTEN Jean-Nicolas
31.01.1969 WEBER Pierre-Christian	01.02.1990 DELIEUTRAZ Jacques
30.05.1969 PAGAN Jean-Pierre	01.06.1990 CROCHET Jean-Louis
04.06.1971 TUCHSCHMID Axel	01.06.1990 DUMARTHERAY Daniel
30.06.1971 HEYER Pierre	01.06.1990 JUNOD Christine
01.06.1972 BERTOSSA Bernard	01.06.1990 Malfanti Leonardo
01.06.1972 DEMEULE Pierre-Yves	01.06.1990 THELIN Philippe
22.03.1974 BARBEY Carole	01.06.1990 WENGER Claude
13.09.1974 GEIGER Stéphane	11.10.1990 MATHEY Denis
31.05.1975 BONNEFEMME-HURNI Eliane	29.11.1990 COQUOZ Christian
20.06.1975 DAOUDI BEUCHAT Yvette	11.04.1991 ESPOSITO Stéphane
01.01.1976 TREMBLEY Jean-Pierre	01.09.1991 CUENDET Isabelle
25.06.1976 COMTE FONTANA Anne-Françoise	13.04.1992 KASPER-ANSERMET Laurent (déjà magistrat du 18.04.85 au 31.05.90)
17.09.1976 MIRIMANOFF Jean-Franklin	01.05.1993 BOVY Laure
01.06.1977 JACOT-DES-COMBES Marguerite	01.10.1993 PROZ JEANNERET Fabienne
16.09.1977 BARBEY Richard	18.02.1994 CHAIX François
01.06.1978 PFISTER LIECHTI Renate	01.02.1995 MICHEL Cédric-Laurent
01.02.1980 MURBACH Christian	13.02.1995 PAYCHERE François
10.04.1981 WEGELIN Sylvie	01.07.1995 GRABER Michel-Alexandre
08.05.1981 CRIBLET Michel	01.07.1995 ZECCHIN Georges
01.07.1982 SCHUCANI Dominique	01.06.1996 CAMPOMAGNANI-CALABRESE Paola
25.02.1983 PERRAUDIN Paul	01.06.1996 DEVAUD Daniel
25.02.1983 STALDER Antoinette	01.06.1996 FRENCH Petra
25.03.1983 CURTIN Pierre	01.06.1996 MAILLART-ROMAY Rosa Delia
25.03.1983 GRANDJEAN Yves	01.06.1996 OEDERLIN Marc
01.06.1983 SERMIER Marie-Claude	01.06.1996 TAPPOLET Marc
01.09.1983 PEILA Louis	01.06.1996 WUARIN Thierry
01.10.1983 REY René	01.06.1996 ZAPPELLI Daniel
01.12.1983 HEYER-BERTHET Martine (déjà magistrat du 01.06.72 au 31.12.77)	01.01.1997 DEFERNE Olivier
01.02.1984 JACQUEMOUD-ROSSARI Laura	01.07.1998 FRANCOU-CONUS Alix
01.07.1985 NARDIN Claude-Nicole	24.09.1998 SCHMID Jean-Bernard
01.03.1986 MARQUIS Pierre	01.01.1999 HERITIER-LACHAT Anne (1/2 temps)
01.03.1986 RUFFIEUX Jean	01.01.1999 MAGNENAT-FUCHS Nathalie (1/2 temps)
01.04.1986 STRUBIN Jean-Marc	01.01.1999 TOMBESI MUMENTHALER Silvia
01.08.1986 CASSANELLI Suzanne	
18.09.1986 LAEMMEL JUILLARD Valérie	
01.09.1989 LUSCHER Thierry	

MAGISTRATS DU POUVOIR JUDICIAIRE DE CARRIERE

par rang d'âge

Situation au 1er janvier 1999

<u>Date de naissance</u>		<u>Date de naissance</u>	
18.08.1934	BAEHLER Jean-Félix	08.08.1953	WEGELIN Sylvie
23.09.1939	SCHUCANI Dominique	25.08.1953	GRANDJEAN Yves
31.08.1940	PAGAN Jean-Pierre	15.02.1954	SERMIER Marie-Claude
25.03.1941	WEBER Pierre-Christian	19.02.1954	PEILA Louis
12.06.1941	TUCHSCHMID Axel	03.07.1954	DUMARTHERAY Daniel
12.09.1942	BERTOSSA Bernard	13.07.1954	LAEMMEL JUILLARD Valérie
29.10.1942	COMTE FONTANA Anne-Françoise	16.08.1954	MARQUIS Pierre
31.05.1943	BARBEY Richard	16.04.1955	CURTIN Pierre
22.06.1943	MIRIMANOFF Jean-Franklin	16.07.1955	THELIN Philippe
09.11.1943	HEYER Pierre	24.07.1955	CASSANELLI Suzanne
24.12.1943	DEMEULE Pierre-Yves	20.02.1956	DEFERNE Olivier
19.07.1944	STALDER Antoinette	29.02.1956	STRUBIN Jean-Marc
04.09.1944	HEYER-BERTHET Martine	15.06.1956	NARDIN Claude-Nicole
27.12.1944	MAILLART-ROMAY Rosa Delia	28.02.1957	JACQUEMOUD-ROSSARI Laura
21.01.1946	GEIGER Stéphane	17.11.1957	ZECCHIN Georges
21.06.1946	BARBEY Carole	21.03.1958	GRABER Michel-Alexandre
28.09.1946	BOVY Laure	30.04.1958	ESPOSITO Stéphane
14.11.1946	KASPER-ANSERMET Laurent	03.11.1958	PAYCHERE François
10.04.1947	TREMBLEY Jean-Pierre	18.02.1959	MATHEY Denis
24.05.1948	CROCHET Jean-Louis	08.03.1959	FRANCOTTE-CONUS Alix
05.06.1948	RUFFIEUX Jean	20.06.1959	LUSCHER Thierry
14.08.1948	BONNEFEMME-HURNI Eliane	03.10.1959	JUNOD Christine
31.10.1948	REY René	28.10.1959	MAGNENAT FUCHS Nathalie
10.03.1950	DAOUDI BEUCHAT Yvette	01.12.1959	PROZ JEANNERET Fabienne
22.04.1950	JACOT-DES-COMBES Marguerite	04.02.1960	COQUOZ Christian
20.05.1950	ROTEN Jean-Nicolas	01.06.1960	TAPPOLET Marc
25.08.1950	HERITIER LACHAT Anne	01.11.1960	MALFANTI Leonardo
30.12.1950	WUARIN Thierry	05.03.1963	CAMPOMAGNANI-CALABRESE Paola
30.05.1951	MURBACH Christian	27.03.1963	CUENDET Isabelle
11.06.1951	WENGER Claude-François	05.06.1963	OEDERLIN Marc
27.07.1951	CRIBLET Michel	11.01.1964	ZAPPELLI Daniel
04.09.1951	PFISTER-LIECHTI Renate	15.05.1964	FRENCH Petra
10.12.1951	PERRAUDIN Paul	08.08.1964	CHAIX François
03.01.1952	DELIEUTRAZ Jacques	16.09.1964	TOMBESI MUMENTHALER Silvia
31.10.1952	DEVAUD Daniel	11.02.1966	MICHEL Cédric-Laurent
25.12.1952	SCHMID Jean-Bernard		

REPARTITION POLITIQUE DES MAGISTRATS JUDICIAIRES DE CARRIERE

Situation au 1er janvier 1999

Juridictions	Radicaux	Socialistes	Libéraux	Démo-chrétiens	"Les Verts"	Alliance de gauche
Ministère public <i>substituts</i>	ZAPPELLI Daniel	BERTOSSA Bernard Procureur général TOMBESI MUMENTHALER Silvia	CROCHET Jean-Louis Procureur OEDERLIN Marc FRENCH Petra	COQUOZ Christian Procureur	FRANCOTTE- CONUS Alix	SCHMID Jean- Bernard
Cour de justice	WEBER Pierre-Christian DEMEULE Pierre-Yves PEILA Louis	HEYER Pierre STALDER Antoinette HEYER-BERTHET Martine	BARBEY Richard TUCHSCHMID Axel PFISTER-LIECHTI Renate GRANDJEAN Yves	PAGAN Jean-Pierre GEIGER Stéphane JACOT-DES-COMBES Marguerite CRIBLET Michel JACQUEMOUD-ROSSARI Laura MURBACH Christian		
Tribunal administratif	BONNEFEMME-HURNI Eliane	PAYCHERE François	SCHUCANI Dominique	BOVY Laure	THELIN Philippe	
Tribunal de première instance	BAECHLER Jean-Félix MIRIMANOFF Jean-Franklin CURTIN Pierre MARQUIS Pierre MATHEY Denis	REY René NARDIN Claude-Nicole WEGELIN Sylvie CASSANELLI Suzanne DEFERNE Olivier HERITIER-LACHAT Anne (1/2 temps)	SERMIER Marie-Claude STRUBIN Jean-Marc LAEMMEL JUILLARD Valérie CHAIX François MICHEL Cédric-Laurent	RUFFIEUX Jean MAILLART-ROMAY Rosa Delia CAMPOMAGNANI CALABRESE Paola	MAGENAT-FUCHS Nathalie (1/2 temps)	
Instruction	BARBEY Carole GRABER Michel-Alexandre	DUMARTHERAY Daniel DELIEUTRAZ Jacques MALFANTI Leonardo CUENDET Isabelle	TREMBLEY Jean-Pierre JUNOD Christine ZECCHIN Georges KASPER-ANSERMET Laurent	PERRAUDIN Paul ESPOSITO Stéphane	WENGER Claude TAPPOLET Marc	DEVAUD Daniel
Tribunal tutélaire / Justice de paix	LUSCHER Thierry PROZ JEANNERET Fabienne	DAOUDI BEUCHAT Yvette	WUARIN Thierry			
Tribunal de la jeunesse		COMTE FONTANA Anne-Françoise		ROTEN Jean-Nicolas		
Total : 71 magistrats dont 2 à mi-temps	14	18	18	14	5	2
100 %	19.72 %	25.35 %	25.35 %	19.72 %	7.04 %	2.82 %

**REPARTITION POLITIQUE DES MAGISTRATS JUDICIAIRES NON DE CARRIERE
NON COMPRIS
LES JUGES PRUD'HOMMES
LES JUGES ASSESSEURS AU TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS
LES JUGES ASSESSEURS A LA CHAMBRE D'APPEL DES BAUX ET LOYERS**

Situation au 1er janvier 1999

Juridictions	Radicaux	Socialistes	Libéraux	Démo-chrétiens	Alliance de gauche	"Les Verts"	Hors parti
COUR DE JUSTICE <i>suppléants</i>	FIVAZ Jean-CI. VESELY Vladimir MORAND Pierre-André BLASER Patrick HORNUNG Douglas JEANNERET-GROSJEAN Vincent	WEYENETH Ariane LOCCIOLA Maurizio GAILLARD Louis	MOREILLON Claude CHAPPUIS Benoît STICKEL Gilles REYMOND Christian GROSJEAN Blaise GIANINAZZI Adriano FIECHTER Eric. W	MONTAVON Gérard STANISLAS Guy		JUVET Philippe	
COUR DE CASSATION	COURVOISIER Raymond	ZWAHLEN Alain		KEMPF Jean-Charles Manfrini Chantal			ROTH Robert
<i>suppléants</i>	BROSSET Didier	CRETZAZ Jean-Marie	PONCET Dominique	OEDERLIN Pierre SCHNEEBERGER Maurice			
TRIBUNAL ADMINISTRATIF <i>suppléants</i>	de BOCCARD Philippe	MASCOTTO Claudio	PEYROT Nicolas BONARD Yves	TORRELO Marlo-Dominique			
TRIBUNAL DES CONFLITS							MARTIN-ACHARD Pierre PEREGRINA Daniel
1ERE INSTANCE et INSTRUCTION <i>suppléants</i>	SOMMER Jean-Charles MALEK-ASHGAR Patrick	BERTANI Lorella ZWAHLEN-STAMM Liliane BURKHARD Roland SCHASCA Diane	STICKEL-CICUREL Josiane FIECHTER Robert	BUONOMO Christian HENCHOZ Dominique Mme ROULET Jacques FASEL Serge BESSON Brigitte		HADDAD François	
TRIBUNAL DE POLICE <i>assesseurs</i>		SAVOY CHANEL Irène	SCHERRER Maurice	BRAUN Hélène	BERTHOUSOZ Brigitte		
CHAMBRE D'ACCUSATION <i>assesseurs</i>	CHERIX Jean-Paul	PACHOUD Pierre					
TP & CHAMBRE D'ACCUSATION <i>Assesseurs suppléants</i>		JORIMANN Michel JUON Roman	MARFURT Christiane	GROB Jean BLANC Claude PORTIER ROGER	CHARPIE Véréna	KUNZLER Michèle	
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE <i>suppléants</i>	GASSER Pierre	SAYEGH Christine	MUHLSTEIN Sonia	NANCHEN Henri			
<i>médecins</i>			SEIGNE Jean-Maurice	PESSINA Pierre-Alain			
<i>pédagogues</i>		RUFER Jacques	MATHEZ-ROGUET Marianne				
<i>médecins suppléants</i>	HUGUENIN Michel STRYIENSKI WEISSE Barbara					RESELLINI Jean-Pierre	
<i>pédagogues suppléants</i>	SORMANI Jean-Jacques RIEDER René					PINGET Madeleine	
JUSTICE DE PAIX <i>suppléants</i>	GEORGE Mireille	GABUS-THORENS Elisabeth	SAMBETH GLASNER Birgit ZELLWEGER Christophe				
TOTAL : 82 + 1 à élire	18	17	19	18	2	5	3
100 %	21.95 %	20.73 %	23.17 %	21.95 %	2.44%	6.1 %	3.66 %

EVENEMENTS DE LA VIE JUDICIAIRE EN 1998**Janvier**

- 3 Décès de M. Albert MEGEVAND (né le 27.06.1921), ancien Juge assesseur (médecin) suppléant à la Chambre Pénale de l'enfance/Tribunal de la Jeunesse (du 10.12.1955 au 31.05.1984).
- 5 Démission, avec effet dès le 01.07.1998, de M^{me} Chantal MANFRINI (ancien Substitut du Procureur Général du 01.04.1986 au 31.01.1990; ancien Juge d'instruction du 01.02.1990 au 30.09.1990), de sa fonction de Juge au Tribunal de Première Instance.
- 16 Association des magistrats du pouvoir judiciaire :
Désignation du bureau :
- | | | |
|-----------------|---|-----------------------|
| Président | : | François CHAIX |
| Vice-présidente | : | Renée PFISTER-LIECHTI |
| Trésorier | : | Jacques DELIEUTRAZ |
| Secrétaire | : | Christian COQUOZ |
- 22 Grand Conseil : élections de :
- M. Philippe JUVET, avocat, à la fonction de Juge suppléant à la Cour de Justice, en remplacement de M. Robert CRAMER, élu conseiller d'Etat. Serment et entrée en fonction : 23.01.1998.
 - Dr Philippe SCHALLER, juge assesseur médecin suppléant au Tribunal de la Jeunesse, à la fonction de Juge assesseur médecin à cette juridiction, en remplacement du Dr Louis DAYER, décédé le 1^{er} décembre 1997. Serment et entrée en fonction : 23.01.1998.
- 28 Conseil d'Etat : arrêté fixant au 31 janvier 1998 la date d'entrée en vigueur de la loi du 25 septembre 1997 modifiant la loi sur l'organisation judiciaire (statut des magistrats) (E 2 05 - 7247).

Février

- 1 M^{me} Isabelle CUENDET, Juge au Tribunal de Première Instance, prend sa fonction de Juge d'instruction et M. Cédric-Laurent MICHEL, Juge d'instruction, prend sa fonction de Juge au Tribunal de Première Instance, conformément à leurs élections du 02.10.1997.
- 6 Parution dans la FAO de la loi modifiant la loi sur le Tribunal Administratif et le Tribunal des conflits (E 5 05 - 7747).
- 28 M. Jean-Jacques BERTA, atteint par la limite d'âge, termine son mandat de Juge assesseur au Tribunal de Police.

Mars

- 1 M^{me} Hélène BRAUN prend ses fonctions de Juge assesseur au Tribunal de Police en remplacement de M. Jean-Jacques BERTA, atteint par la limite d'âge.
- 19 Grand Conseil : élections de magistrats :
- M^{me} Rosa Delia MAILLART-ROMAY, Substitut du Procureur Général, à la fonction de Juge au Tribunal de Première Instance dès le 01.07.98, en remplacement de M^{me} Chantal MANFRINI, démissionnaire dès cette date. Serment : 20.03.1998.
 - M. Claude BLANC à la fonction de Juge assesseur suppléant au Tribunal de Police et à la Chambre d'accusation en remplacement de M^{me} Hélène BRAUN, élue dès le 01.03.1998 Juge assesseur au Tribunal de Police. Serment et entrée en fonction : 20.03.1998.

- 23 Démission, avec effet dès le 01.07.1998, de M^e François BUENSOD, avocat, de sa fonction de Président suppléant au Tribunal des conflits.
- 31 Transfert de M. Christophe FRIEDERICH, greffier-juriste du Tribunal tutélaire, en qualité de secrétaire juriste de la Commission de recours AVS/AI/APG.

Avril

- 3 Ordre des Avocats : Assemblée générale annuelle, élections de M^e Benoît CHAPPUIS, Vice-Bâtonnier, comme Bâtonnier, en remplacement de M^e Luc ARGAND (fin de mandat), et de M^e Pierre de PREUX comme Vice-Bâtonnier. Election comme membre du Comité de M^e Alain Le FORT, en remplacement de M^e Luc ARGAND, Bâtonnier sortant.
- Remise de la médaille BELLOT à M^e Jaques VERNET, M^e Georges BORGEAUD et M^e Robert TURRETTINI.
- 6 La Commission de gestion du pouvoir judiciaire valide l'élection du 27 mars 1998 de la Cour de Cassation de M. Alain ZWAHLEN, comme Président, et de M. Robert ROTH, comme Vice-Président, dès le 01.06.1998.
- 23 Grand Conseil : élections de :
- M^{me} Chantal MANFRINI, Juge au Tribunal de Première Instance, démissionnaire dès le 01.07.1998, à la fonction de Juge à la Cour de Cassation, dès le 01.09.1998, en remplacement de M. Jacques DROIN, atteint, dès cette date, par la limite d'âge. Serment : 24.04.1998.
 - M^{me} Barbara STRYIENSKI WEISSE à la fonction de Juge assesseur suppléant médecin au Tribunal de la Jeunesse, en remplacement du Dr Philippe SCHALLER, élu Juge titulaire. Serment et entrée en fonction : 24.04.1998.

Mai

- 11 La Commission de gestion du pouvoir judiciaire valide les élections des Présidents et Vice-Présidents, dès le 1^{er} juin 1998, des juridictions suivantes :
- Tribunal Administratif (élection 21.04.1998) :
M. Dominique SCHUCANI, Président, M. Philippe THELIN, Vice-Président;
 - Tribunal Tutélaire (élection 28.04.98) :
M^{me} Fabienne PROZ JEANNERET, Présidente, M. Thierry WUARIN, Vice-Président;
 - Instruction (élection 06.05.98) :
M. Daniel DUMARTHERAY, Vice-Président.
- 15 Grand Conseil :
- loi portant de 17 à 19 le nombre de Juges au Tribunal de Première Instance dès le 01.01.99.
 - loi modifiant la LPC (suppression de l'appel des causes pour les appels devant la Cour de Justice).
- 25 Démission, avec effet dès le 01.10.1998, de M. Jean-Claude DROZE, Juge assesseur au Tribunal de Police.
- Parution dans la FAO de la loi modifiant la loi de procédure civile (suppression de l'appel des causes pour les appels devant la Cour de Justice) (E 3 05).
- Parution dans la FAO de la loi modifiant la loi fixant le nombre de certains magistrats du pouvoir judiciaire (E 2 10).

Juin

- 4 Démission, avec effet dès le 01.09.98, du Dr Philippe SCHALLER, Juge assesseur médecin au Tribunal de la Jeunesse.

- 5 Parution dans la FAO de la loi d'application de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (A 2 50).
- 7 Votation populaire : approbation de la LCst modifiant le Conseil supérieur de la Magistrature.
- 16 Démission, avec effet dès le 01.10.98, de M. Yves AESCHLIMANN de sa fonction de Juge assesseur, représentant les locataires, à la Chambre d'Appel des Baux et Loyers.
- 20 Décès de M^e Jean-Jacques WIEHR, (né le 17.05.1920), ancien avocat à Genève et Vaud.
- 25 Grand Conseil : élection de :
 - M^{me} Alix FRANCOTTE CONUS à la fonction de Substitut du Procureur Général, dès le 01.07.1998, en remplacement de M^{me} Rosa Delia MAILLART-ROMAY, élue Juge au Tribunal de Première Instance. Serment : 26.06.1998.

Août

- 5 Parution dans la FAO de l'élection tacite de 4 membres du Conseil supérieur de la magistrature, soit :
 - M^{mes} Laure BOVY et Christine JUNOD, MM. Jean-Marc STRUBIN et Alain ZWAHLEN
 ainsi que l'élection de deux avocats, soit :
 - M^e Luc ARGAND et M^e François BOLSTERLI.
- 11 Démission de M. Bertrand SAUVIN, dès le 27.08.98, de sa fonction de Substitut du Procureur Général, vu sa nomination comme professeur de droit au Collège.
- 29 Décès de M. Jean ROCH, (né le 18.01.1935), ancien Juge assesseur, représentant les milieux immobiliers, à la Chambre d'Appel des Baux et Loyers (du 01.02.85 au 18.03.85).
- 31 Conformément à la Loi modifiant la LOJ du 25 septembre 1997, parution dans la FAO de la liste des Présidents et Vice-Présidents des Juridictions suivantes :
- | | | | |
|--|---|--|------------------------------|
| Ministère Public | : | M. Bernard BERTOSSA | Procureur Général |
| Cour de Justice | : | M. Richard BARBEY
M ^{me} Antoinette STALDER | Président
Vice-Présidente |
| Cour de Cassation | : | M. Alain ZWAHLEN
M. Robert ROTH | Président
Vice-Président |
| Tribunal de Première Instance | : | M. Jean-Marc STRUBIN
M ^{me} Suzanne CASSANELLI | Président
Vice-Présidente |
| Tribunal tutélaire/
Justice de Paix | : | M ^{me} Fabienne PROZ-JEANNERET
M. Thierry WUARIN | Présidente
Vice-Président |
| Collège des Juges
d'instruction | : | M ^{me} Christine JUNOD
M. Daniel DUMARTHERAY | Présidente
Vice-Président |
| Tribunal Administratif | : | M. Dominique SCHUCANI
M. Philippe THELIN | Président
Vice-Président |
| Tribunal de la
Jeunesse | : | M. Jean-Nicolas ROTEN | Président |
| Chambre d'Appel
des Prud'Hommes | : | M. Pierre-Yves DEMEULE | Président |

Septembre

- 2 Décès, lors de la catastrophe aérienne du SR 111 Swissair, au large d'Halifax (vol New-York/Genève), de M^e Ronny Jacob LEVI (né le 15.10.1949), avocat.
- 14 Démission, avec effet dès le 24.09.1998, de M^{me} Nicole CASTIONI de sa fonction de Juge assesseur au Tribunal des Baux et Loyers représentant les locataires, vu son accession à la fonction de députée au Grand Conseil.
- 24 Grand Conseil : élections de :
- M. Jean-Bernard SCHMID, greffier de juridiction de la Cour de Justice, à la fonction de Substitut du Procureur Général, en remplacement de M. Bertrand SAUVIN, démissionnaire. Serment et entrée en fonction : 24.09.1998.
 - M. Ivo BUETTI, avocat, à la fonction de Juge assesseur, représentant les locataires, à la Chambre d'Appel des Baux et Loyers, en remplacement de M. Yves AESCHLIMANN, démissionnaire dès le 01.10.1998. Serment le 25.09.1998. Entrée en fonction : 01.10.1998.
 - Dr Pierre-Alain Eric PESSINA à la fonction de Juge assesseur médecin au Tribunal de la Jeunesse, en remplacement du Dr Philippe SCHALLER, démissionnaire. Serment et entrée en fonction : 25.09.1998.
 - M^{me} Irène SAVOY CHANEL à la fonction de Juge assesseur au Tribunal de Police, en remplacement de M. Jean-Claude DROZE, démissionnaire, dès le 01.10.1998. Serment : 25.09.1998. Entrée en fonction : 01.10.1998.
- 30 Démission, avec effet dès le 01.01.1999, de M^{me} Marie-Christine DULON, Juge assesseur au Tribunal des Baux et Loyers, représentant les milieux immobiliers.

Octobre

- 22 Grand Conseil : élections de :
- M. Daniel PEREGRINA, avocat, à la fonction de Président suppléant au Tribunal des conflits, en remplacement de M. François BUENSOD, démissionnaire. Serment et entrée en fonction le 23.10.1998.
 - M. Stéphane MONTFORT, avocat, à la fonction de Juge assesseur au Tribunal des Baux et Loyers, représentant les locataires, en remplacement de M^{me} Nicole CASTIONI-JAQUET, démissionnaire. Serment et entrée en fonction : 23.10.1998.
- 24.10.98 Décès de M^e Maurice AUBERT, avocat (né le 24.12.1924).

Novembre

- 19.11.98 Grand Conseil : élections des titulaires de 2 postes de juges supplémentaires au Tribunal de Première Instance, dès le 01.01.1999, selon la loi du 15.05.1998. Ces postes sont pourvus par un juge à plein temps et deux juges à mi-temps selon la loi du 25.09.97 : Sont élues : (assermentations le 20.11.1998)
- M^{me} Paola CAMPOMAGNANI CALABRESE, Substitut du Procureur Général.
 - M^{me} Anne HERITIER LACHAT, avocate et ancien Juge suppléant à la Cour de Justice, (mi-temps en application de la loi du 25.09.1997).
 - M^{me} Nathalie MAGNENAT-FUCHS, avocate et juge suppléant au Tribunal de Première Instance (mi-temps).
 - M^{me} Raija LAHLOU à la fonction de Juge assesseur au Tribunal des Baux et Loyers, représentant les milieux immobiliers, en remplacement de M^{me} Marie-Christine DULON, démissionnaire dès le 01.01.1999. Serment : 20.11.1998. Entrée en fonction le 01.01.1999.
 - M. Roger PORTIER à la fonction de Juge assesseur suppléant au Tribunal de Police et à la Chambre d'Accusation, en remplacement de M. Albert LACHAVANNE, atteint par la limite d'âge dès le 01.11.1998. Serment et entrée en fonction : 20.11.1998.

- M. Julien Lionel BLANC à la fonction de Juge assesseur au Tribunal des Baux et Loyers, représentant les milieux immobiliers, en remplacement de M. Michel PFENNINGER, atteint par la limite d'âge dès le 01.03.1999. Serment : 20.11.1998. Entrée en fonction : 01.03.1999.
- 19 Démission, avec effet au 31.12.1998, de M^e Michel BERTSCHY, avocat, de sa fonction de Juge suppléant à la Cour de Justice.
- 27 Association des Magistrats : Assemblée Générale annuelle. Réélection au Comité de M^{me} Renate PFISTER LIECHTI, Juge à la Cour de Justice, et de M. Christian COQUOZ, Procureur.
- Election au Comité, – en remplacement de M^{me} Valérie LAEMMEL-JUILLARD, Juge au Tribunal de Première Instance, et de M^{me} Suzanne CASSANELLI, Juge et Vice-Présidente du Tribunal de Première Instance, non rééligibles – de : M^{me} Laura JACQUEMOUD-ROSSARI, Juge à la Cour de Justice, et de M. Thierry WUARIN, Vice-Président du Tribunal Tutélaire.
- 29 Décès de M. Edgar VOLPE, Juge retraité et ancien Président du Tribunal Administratif (né le 04.10.1924).

Décembre

- 17 Grand Conseil : élections de :
- M^{me} Silvia TOMBESI MUMENTHALER, greffière juriste adjointe au Tribunal de Première Instance, à la fonction de Substitut du Procureur Général, dès le 01.01.99, en remplacement de M^{me} Paola CAMPOMAGNANI CALABRESE, élue dès cette date Juge au Tribunal de Première Instance. Serment : 18.12.1998.
 - M. François HADDAD, avocat, à la fonction de Juge suppléant au Tribunal de Première Instance, dès le 01.01.1999, en remplacement de M^{me} Nathalie MAGNENAT-FUCHS, élue dès cette date Juge au Tribunal de Première Instance (à mi-temps). Serment : 18.12.1998.
- 30 Décès de M. Thierry MASSELOT, journaliste et ancien chroniqueur judiciaire.